

Elections locales

La révision exceptionnelle des listes électorales fixée du 30 août au 13 septembre

● Le retrait des documents et le dépôt des dossiers de candidatures à partir du 26 août 2017

P.4



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
33° : ALGER
37° : TAMANRASSET

Lundi 28 août 2017 - 6 dhou Al hija 1438 - N° 1694 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE LA MOLDAVIE
Le Président Bouteflika félicite le Président Igor Dodon

P.24

ALGÉRIE-ONU-LIBYE
Ouyahia reçoit le Représentant spécial du SG de l'ONU pour la Libye

P.24

ÉNERGIE
M. Guitouni invite la Pologne et la Turquie à renforcer la coopération énergétique avec l'Algérie

P.24

INDUSTRIE
M. Yousfi évoque avec l'ambassadeur du Royaume-Uni la coopération dans l'industrie et les mines

P.24

PRÉVUE DU 28 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

L'Algérie prend part à la 67^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique au Zimbabwe

P.24

RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018:

Plus de 9 millions d'élèves rejoignent les bancs de l'école le 6 septembre

Plus de 9 millions d'élèves vont rejoindre les bancs de l'école le 6 septembre, soit plus de 270.000 élèves de plus que l'année scolaire passée, a annoncé hier la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. Le nombre total d'élèves attendus pour l'année scolaire 2017-2018 est de plus de 9 millions, soit plus de 270.000 de plus que l'année scolaire passée, a précisé M^{me} Benghabrit lors d'une Conférence nationale des directeurs de l'Éducation en prévision de la nouvelle rentrée scolaire.

P.5



● Introduction de 30 nouveaux manuels et 6 cahiers d'exercice au niveau du 2^e palier des cycles primaire et moyen

Le Premier ministre abroge deux décrets relatifs à la création d'une inspection générale et des licences d'importation

P.3

LICENCES D'IMPORTATION DE BIENS ET DE MARCHANDISES :

Le décret exécutif de décembre 2015 demeure en vigueur

P.3

TRANSPORT : Instructions fermes pour faciliter et renforcer les services de transport les jours de l'Aïd El Adha et lors de la rentrée sociale

P.6

SANTÉ

Dépakine

Les alternatives proposées par la HAS pour les femmes enceintes

P.p 12-13

KYSTE HYDATIQUE: Le ministère de la Santé appelle au respect des précautions nécessaires pour éviter tout risque de contamination

P.9

F T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (2^e JOURNÉE) :

NAHD-USMA fixé au 4 septembre, MCA-ESS le 5 septembre

P.22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Saisie d'un pistolet-mitrailleur et d'une quantité de munitions à Bordj Badji Mokhtar

P.3

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur «Le kyste hydatique»

Le Forum de DK News, reçoit demain mardi 29 août à partir de 10h30, le Pr Karima Achour, chef du service de chirurgie thoracique au CHU de Bab El Oued et présidente de la Société algérienne d'échi-

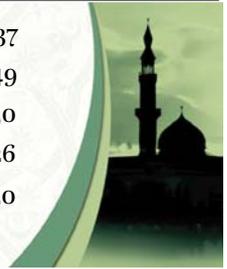
nococose, dans le cadre d'une conférence débat qui portera sur "Le kyste hydatique". La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaires des prières

Lundi 6 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:37
Dohr	12:49
Asr	16:30
Maghreb	19:26
Isha	20:50



CET APRÈS-MIDI AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID
Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 187e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale. Cette rencontre sera consacrée aux batailles et embuscades menées lors de la guerre de libération.

DEMAIN À 14H
Conférence à l'occasion de la Journée mondiale contre les essais nucléaires

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre les essais nucléaires, le musée national du Moudjahid organise une conférence historique, demain mardi 29 août à partir de 14h.

DEMAIN À 11H
M^{me} Benghabrit invitée du Forum d'Echaâb



Le Forum du quotidien Echaâb, reçoit demain mardi 29 août à partir de 11h, la ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghabrit, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur les préparatifs pour la prochaine rentrée scolaire.

TOURISME ET ARTISANAT
Marmouri à Skikda

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hacène Marmouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel.



RESSOURCES EN EAU
Necib à Oum El-Bouaghi



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

PARC DES GRANDS VENTS
Gala de variétés

Un gala de variétés algériennes sera animé ce soir à partir de 21h au Parc des Grands Vents, par les artistes Rayen Dziri, Madani El-Hadj, Khaled Mahboub et Hasni Sghir.



Météo



	Max	Min
Alger	33°	23
Oran	32°	22°
Annaba	40°	22°
Béjaïa	34°	23°
Tamanrasset	36°	23°

GALERIE ASSELAH
Exposition de l'artiste Mourad Tiaicht

La galerie Asselah Hocine, abrite jusqu'au 13 septembre, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.



OOREDOO
Avec «Haya ! International», bénéficiez de 50% de réduction sur vos appels vers l'international

Ooredoo lance en exclusivité, son nouveau forfait « Haya ! International » permettant à ses clients de bénéficier de 50% de réduction sur leurs appels vers toutes les destinations à l'international. Cette nouveauté s'adresse à tous les clients de Ooredoo bénéficiant des recharges MAXY Haya ! Elle est valable vers toutes les destinations fixes et mobiles à l'international. Afin de profiter du nouveau service « Haya ! International », il suffit au client de composer *310* et d'indiquer le montant de la recharge qu'il désire doubler. Le montant ainsi doublé sera utilisé pour les appels internationaux. Grâce à cette nouveauté du monde Haya !, les clients de Ooredoo peuvent désormais appeler notamment la France à partir de 7,5 DA/min, la Chine à partir de 9 DA/min, la Grande-Bretagne à partir de 10 DA/min, les USA et le Canada à partir de 10,5 DA/min. Pour rappel, les nouvelles recharges MAXY Haya ! offrent aux clients dans les 48 wilayas des avantages exceptionnels à savoir : un crédit rechargé valable en national pour les appels et SMS vers les réseaux fixes et mobiles ainsi que des appels illimités vers Ooredoo tous les jours et de l'Internet gratuit.



PALESTINE
L'Égypte ouvre temporairement le passage de Rafah vers la bande de Gaza

L'Égypte a temporairement ouvert le point de passage de Rafah vers la bande de Gaza hier, pour une période de deux jours et dans les deux sens, a indiqué une source locale. "C'est la deuxième fois que l'Égypte ouvre temporairement son seul point de passage vers la bande de Gaza ces dernières semaines", a déclaré cette source, citée par des médias. Il a cette fois été ouvert pendant deux jours pour permettre aux cas humanitaires de malades et étudiants de traverser la frontière vers l'Égypte ou vers Gaza, a-t-on expliqué. Il y a dix jours, l'Égypte a ouvert le passage de Rafah pour permettre à 2.000 pèlerins palestiniens de se rendre en Arabie saoudite. C'était la première fois depuis le mois de mars que le passage était rouvert.



APOCE
Université d'été

Sous le thème «Formation, coordination, organisation», l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), organise son université d'été du 26 au 28 août dans la wilaya d'Oran.



TIARET
Attribution avant fin 2017 de 1.255 logements AADL

Pas moins de 1.255 logements de formule location-vente (AADL) seront attribués avant la fin de l'année en cours dans les communes de Tiaret et Sougueur. Le chef-lieu de la wilaya verra l'attribution de 1.028 appartements relevant des programmes AADL-1 (378 unités) et AADL-2 (650), qui seront distribués respectivement en septembre et novembre prochains. La commune de Sougueur verra, quant à elle, l'attribution de 227 logements AADL-2, dont 147 en septembre et 80 en octobre. Au titre de la même formule location-vente, différentes communes de la wilaya de Tiaret ont bénéficié de 2.600 unités (programme de l'année 2013) qui sont en cours de réalisation.

GOUVERNEMENT

Le Premier ministre abroge deux décrets relatifs à la création d'une inspection générale et des licences d'importation

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a abrogé deux décrets, l'un relatif à la création d'une inspection générale auprès du Premier ministre, et le second ayant trait aux modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation des produits et marchandises.

Ces deux décrets ont été publiés hier au *Journal officiel*. Ainsi, le Premier ministre, en se basant sur la Constitution, notamment ses articles 99 et 143, a abrogé les dispositions du décret n° 17-205 du 28 juin 2017 portant création d'une inspection générale auprès du Premier ministre et fixant ses missions et son organisation.

Le Premier ministre a également abrogé le décret exécutif n° 17-202 du 22 juin 2017 modifiant et complétant le décret n° 15-306 du 6 décembre 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation de produits et marchandises.



LICENCES D'IMPORTATION DE BIENS ET DE MARCHANDISES : Le décret exécutif de décembre 2015 demeure en vigueur

Le décret exécutif du 6 décembre 2015 instaurant le régime des licences d'importation de biens et de marchandises demeure en vigueur, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

«Des médias ont rapporté, ce jour, l'annulation d'un décret exécutif ayant trait au régime des licences d'importation de biens et de marchandises. Cette information a donné lieu à une incompréhension autour de cette question», précise le communiqué. «A titre de clarifications, les services du Premier ministre tiennent à faire savoir à l'opinion que, premièrement, le décret exécutif du 6 décembre 2015 instaurant le régime des licences de biens et de marchandises demeure en vigueur et que, deuxièmement, le décret exécutif abrogé, et datant du 22 juin 2017, avait soumis la décision finale



d'attribution d'une licence d'importation à l'accord du Premier ministre», explique la même source. «C'est donc cette procédure qui a été abrogée afin de laisser à l'administration du Commerce le soin de

régir les licences d'importation qui demeurent toujours en vigueur», conclut le communiqué des services du Premier ministre.

SAISIE DE 5 QX DE VIANDE DE POULET AVARIÉE À TIPASA : Une peine de deux ans de prison ferme pour l'accusé principal

Une peine de deux ans de prison ferme a été prononcée à l'encontre de l'accusé principal dans une affaire de saisie de cinq qx de viande de poulet avariée à Tipasa, a-t-on appris hier de la Sûreté de wilaya.

Selon la même source, les services de police ont arrêté dernièrement, lors d'un contrôle de routine, un véhicule utilitaire en provenance de Médéa.

Une fouille du véhicule, duquel des odeurs nauséabondes se dégageaient, a conduit à la découverte de 5 qx de viande de poulet avariée, que le propriétaire comptait écouler auprès de restaurateurs de la ville de Tipasa.

Outre les conditions insalubres de transport de cette viande, qui était

dissimulée sous d'autres marchandises pour tromper la vigilance des policiers, le chauffeur du véhicule ne détenait aucun document attestant de son exercice de la vente de poulet.

L'expertise vétérinaire réalisée sur la viande en question a attesté qu'elle était impropre à la consommation.

Deux prévenus ont été présentés, au titre de cette affaire, devant le tribunal de Tipasa, qui a prononcé



une peine de deux années de prison ferme à l'encontre de l'accusé principal, et d'une année d'emprisonnement à l'encontre de son complice.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Saisie d'un pistolet-mitrailleur et d'une quantité de munitions à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, samedi à Bordj Badji Mokhtar, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis qu'un autre détachement a détruit trois bombes de confection artisanale à Aïn Deffa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 26 août 2017 à Bordj Badji Mokhtar/6e RM, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a détruit, trois (03) bombes de confection artisanale à Aïn Deffa/1re RM», note la même source.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tlemcen/2e RM, «un colporteur de drogue en possession de 45,5 kilogrammes de kif traité, et ont intercepté également deux (02) contrebandiers et 5792 unités de différentes boisons à Sidi Bel-Abbès et Tiaret, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi, à In Guezzam/6e RM trois (03) motocyclettes et divers outils d'orpaillage».

A Ghazaouet, des éléments de garde-côtes «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 10 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que 45 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar, Ouargla et Naâma», ajoute le communiqué.

TLEMCCEN: Saisie de 23,5 kg de kif, deux individus arrêtés



Une quantité de 23,5 kilogrammes de kif traité a été saisie à Tlemcen, a indiqué hier la cellule de communication de la Direction régionale des Douanes en signalant l'arrestation de deux individus.

La marchandise prohibée a été découverte en fin de semaine écoulée, dissimulée à l'intérieur du réservoir d'un camion intercepté entre Sebdo et Ouled Mimoun, a-t-on précisé.

Les deux individus arrêtés lors de cette opération ont été présentés devant l'instance judiciaire compétente, a-t-on indiqué.

La valeur cumulée de la drogue et du véhicule saisis est de 5,21 millions de dinars, tandis que le montant de l'infraction douanière est dix fois plus élevé (52,1 millions DA), a fait savoir la même source.

SÛRETÉ NATIONALE: 99 affaires criminelles traitées en juillet grâce au système automatique de reconnaissance des empreintes digitales

Les services de police judiciaire ont traité en juillet dernier quelque 99 affaires criminelles à l'aide du système automatique de reconnaissance des empreintes digitales, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

99 affaires d'atteinte aux personnes et aux biens ont été élucidées avec identification des suspects grâce au système automatique de reconnaissance des empreintes digitales», précise la même source.

Les services de la police judiciaire ont «élucidé plusieurs affaires pénales grâce aux techniques de pointe utilisées en matière de recherche et d'investigation pénale», souligne le communiqué.

La cellule de communication de la DGSN a affirmé que la police algérienne «insiste sur l'aspect préventif dans sa lutte contre la criminalité», soulignant le rôle efficient des citoyens en la matière grâce à la culture du signalement.

La parti Talaie El Houriat annonce sa participation aux prochaines élections locales



Le parti Talaie El Houriat a annoncé samedi sa décision de participer aux élections locales (Assemblée populaires communales et de wilaya/APC et APW), prévues le 23 novembre prochain.

Cette décision a été prise lors de la 4ème session du comité central du parti. Les prochaines élections locales seront les premières pour le parti Talaie El Houriat depuis l'obtention de son agrément en septembre 2015.

Selon le responsable de l'information et de la communication au niveau du parti, Fayçal Hired, 134 membres ont voté pour la participation au scrutin et 109 ont voté contre, tandis que deux membres se sont abstenus.

Les élections locales (APC/APW) pour lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé samedi le décret portant convocation du corps électoral pour le 23 novembre prochain, se dérouleront, avec de nouvelles garanties de transparence et de régularité à la faveur de la révision constitutionnelle de février 2016 et des amendements contenus dans le nouveau code portant régime électoral.

Les Assemblées populaires communales et de wilaya sont élues, en vertu de la loi, pour un mandat de cinq ans au scrutin de liste proportionnel et l'attribution des sièges entre les candidats d'une liste doit obéir à l'ordre de classement des candidats sur cette liste.

Dans le cas où aucune liste de candidature n'a obtenu au moins un taux de 7% des suffrages exprimés, toutes les listes de candidature sont admises à la répartition des sièges.

La liste des candidats aux assemblées populaires communales et de wilaya doit comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir et un nombre de suppléants qui ne peut être inférieur à 30% du nombre de sièges à pourvoir.

Le candidat aux élections APC et APW doit remplir les conditions prévues par la loi et être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente.

La déclaration de candidature résulte du dépôt, au niveau de la wilaya, d'une liste répondant aux conditions légales. Cette déclaration, faite collectivement, est présentée par un des candidats figurant sur la liste.

Elle est signée par chaque candidat et comporte tous les renseignements nécessaires exigés, notamment la profession du candidat, son niveau d'instruction, le nom du parti pour les listes présentées sous l'égide d'un parti politique, le titre de la liste concernant les candidats indépendants, la circonscription électorale à laquelle elle s'applique et le programme qui sera développé durant la campagne électorale.

Les déclarations de candidature doivent être déposées soixante (60) jours avant la date du scrutin et dès le dépôt des listes de candidature, aucun ajout, ni suppression, ni modification de l'ordre de classement ne peut se faire, sauf en cas de décès ou d'empêchement légal.

Dans l'un ou l'autre cas, un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder quarante (40) jours précédant la date du scrutin. S'il s'agit d'une candidature figurant sur une liste indépendante, les souscriptions de signatures déjà établies pour la liste demeurent valables.

ÉLECTIONS LOCALES: La révision exceptionnelle des listes électorales fixée du 30 août au 13 septembre

Une période de révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du 30 août au 13 septembre prochain et ce, suite à la signature de décret présidentiel fixant la date de convocation du corps électoral au jeudi 23 novembre 2017, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire.

«Suite à la signature de dé-



cret présidentiel fixant la date de convocation du corps électoral au jeudi 23 novembre 2017 pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire informe les citoyens et ci-

toyennes qu'une période de révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du 30 août au 13 septembre prochain», note le communiqué. «A cet effet, tous les citoyens et citoyennes non inscrits sur les listes électorales âgées de dix huit (18) ans révolus le 23 novembre 2017 sont invités à

demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence», ajoute la même source.

«Les électrices et électeurs ayant changé de résidence doivent se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation d'inscription. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence», explique le communiqué.

«Les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts tous les jours de la semaine, de 09h00 à 16h30, à l'exception du vendredi», précise le communiqué.

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES Le retrait des documents et le dépôt des dossiers de candidatures à partir du 26 août 2017

Le retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature aux prochaines élections locales, ainsi que le dépôt des dossiers, est entamé depuis samedi 26 août, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire porte à la connaissance des postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature ainsi que le dépôt s'effectuent à partir du samedi 26 août 2017, auprès des services compétents de la wilaya», précise le communiqué.

Les documents en question se présentent sous la forme d'une chemise dossier comprenant «un formulaire de déclaration de candidature, une notice de renseignements individuels, des formulaires de souscription de signatures pour les listes de candidats indépendants et les listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ne remplissant pas les conditions édictées par l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral», indique la même source.

La remise de ces documents intervient sur «présentation par le représentant dûment habilité des postulants à la candidature d'une lettre annonçant l'intention de constituer une liste de candi-



dates». La déclaration de candidature «doit être accompagnée d'un dossier pour chaque candidat titulaire et suppléant, figurant sur la liste, comportant des pièces justificatives.

Ce dossier doit, ainsi, comporter «une attestation d'accomplissement ou de dispense du service national, un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3), un certificat de nationalité algérienne, une photo d'identité, un extrait d'acte de naissance pour les candidats nés à l'étranger, une copie du programme de la campagne électorale pour les listes de candidats indépendants».

Il doit comprendre, également, «une copie du procès-verbal de certification délivré par le président de la commission électorale de la circonscription électorale pour les listes de candidats indépendants et les listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ne remplissant pas les condi-

tions édictées par l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral», précise la même source.

«Il est joint au dossier de candidature une attestation de parainage, signée par le responsable dans le cas de présentation d'une liste de candidats sous l'égide d'un parti politique ou signée par les responsables des partis politiques dans le cas de présentation de liste de candidats sous l'égide de plusieurs partis politiques (alliance)».

Le dépôt des listes de candidats s'effectue au niveau des services compétents de la wilaya, par le candidat figurant en tête de liste ou en cas d'empêchement par le candidat figurant en seconde position contre accusé de réception.

Le ministère porte, en outre, à la connaissance des postulants intéressés que la remise des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature s'effectue tous les jours de la semaine de 9h00 à 16h30 (sauf le vendredi), et le dépôt des dossiers de candidature s'achève 60 jours francs avant la date du scrutin, soit le samedi 24 septembre 2017 à minuit.

Cette annonce, rappelle le ministère, fait suite à la signature par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, du décret portant convocation du corps électoral pour 23 novembre 2017 en vue de l'élection des membres des assemblées populaires communales et de wilayas.

Hanoune appelle les pouvoirs publics à garantir la «transparence» des élections locales

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé hier à Alger les pouvoirs publics à garantir la transparence des élections locales prévues le 23 novembre prochain.

Les pouvoirs publics «doivent garantir la transparence des prochaines élections locales», a précisé Mme Hanoune à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du Bureau politique de son parti, soulignant l'importance de ce rendez-vous électoral pour le renforcement du processus démocratique en Algérie.

Elle a déploré le fait que certaines communes «pâtissent de la politique d'austérité et de l'arrêt des projets», précisant que «plus de 1.000 communes sont confrontées à des difficultés financières».



«Priver les élus de moyens financiers et de prérogatives est synonyme de destruction de la démocratie dans la commune», a-t-elle estimé.

La secrétaire générale du PT a, par ailleurs, appelé le Gouvernement à poursuivre la politique des investissements publics, à préserver le caractère social de l'Etat face à la crise et à récupérer les moyens publics dilapidés, soulignant que «la moralisation de l'activité économique et le bon exercice politique sont des facteurs qui favorisent la stabilité dans le pays». Mme Hanoune a insisté sur «le retrait du code du travail et de la loi sur la santé et la libéralisation de la politique de l'emploi pour lutter contre le chômage».

APS

CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGE À CHLEF : Récolte de près de 1,5 million de quintaux de céréales

Une récolte de près de 1,5 million de quintaux de céréales (toutes variétés confondues) a été engrangée dans la wilaya de Chlef, à l'issue de la campagne moisson-battage 2016-2017, a-t-on appris hier de la direction des services agricoles de la wilaya (DSA).

Selon Mokhtar Belaid, la campagne 2016-2017 fut très bonne, avec une récolte de 1.467.000 qx, sur une surface céréalière de plus de 91.000 ha, dépassant largement les prévisions des services techniques de la DSA, arrêtées à 2,3 million de qx.

Le responsable a imputé cette production en hausse comparativement à la campagne écoulée, à la mécanisation des méthodes de culture, ainsi que l'usage des engrais et des produits phytosanitaires.

Sur cette récolte engrangée, il a été procédé à la collecte de 428.000 qx au niveau des 11 points de collecte de la région, soit presque le double de l'année passée, a ajouté M. Belaid, signalant la poursuite de l'opération à ce jour, avec l'élargissement des points de collecte aux wilayas voisines, de Boumerdes et Ain Defla, au vu de l'insuffisance des capacités de stockage de la wilaya.

Au volet des cultures maraichères, la wilaya de chlef a enregistré, cette année, une extension de la surface affectée aux lentilles, qui est passée à 1.200 ha dans le sud de la région (Sendjass, Harhoune et Zeboudja).

S'agissant des préparatifs de la campagne labours-semailles, il a souligné la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour le bon déroulement de l'opération, dont l'ouverture de guichets uniques au niveau des communes, afin de faciliter, aux agriculteurs, les procédures d'obtention de crédits Rfng et d'acquisition d'engrais.

La campagne moisson battage 2016-2017, qui a pris fin le 15 août courant, a mobilisé 300 moissonneuses batteuses, en plus de divers moyens matériels et humains, au moment où la collecte de la production se poursuivait jusqu'au 31 courant.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT À SOUK AHRAS : Raccordement de 2 200 habitations rurales au réseau électrique

Pas moins de 2 200 habitations rurales ont été raccordées au réseau d'électricité et 250 kilomètres de lignes électriques ont été réalisées dans la wilaya de Souk Ahras dans le cadre de la concrétisation du programme quinquennal 2010-2014 et du programme complémentaire, a-t-on appris hier de la direction de l'énergie.

Ces nombreuses opérations de raccordement au réseau électrique ont ciblé plusieurs hameaux des 26 communes de Souk Ahras, a indiqué la même source, tout en précisant que la concrétisation de ce programme a permis de porter le taux d'électrification rurale dans cette wilaya à 96,2 %, alors qu'en 2010 ce dernier ne dépassait pas les 91%.

La mise en service de ces nouvelles installations électriques a permis, dans certaines régions enclavées, de mettre fin à une attente qui durait depuis 1962, à l'exemple de Sersouf, petite bourgade d'une centaine de familles dans la commune de Hanancha, ou encore Mrah El Bel avec ses 50 familles, dans la commune d'Oued Kerberit.

Le large programme d'habitat rural qui a métamorphosé le visage de plusieurs régions de la wilaya a nécessité le déploiement des efforts et la mobilisation d'importantes enveloppes financières pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens habitant généralement des zones au relief difficile, à l'instar des communes d'Ain Zana, Ouled Idriss, Ouled Moulmen, Lakh dara et El Mechrouha.

Ces différentes réalisations ont permis de fixer les citoyens dans leurs régions d'origine et ont contribué à la relance des activités agricoles, a-t-on soutenu.

Concernant la couverture électrique en zone urbaine, la même source a révélé que jusqu'à la fin de 2015, environ 7.000 habitations ont pu être raccordées à la faveur des travaux d'extension du réseau et la réalisation de 60 km de lignes dans de nombreuses communes de la wilaya.

RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018: Plus de 9 millions d'élèves rejoignent les bancs de l'école le 6 septembre

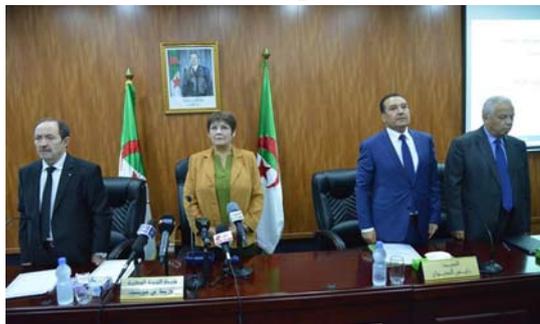
Plus de 9 millions d'élèves vont rejoindre les bancs de l'école le 6 septembre, soit plus de 270.000 élèves de plus que l'année scolaire passée, a annoncé hier la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

Le nombre total d'élèves attendus pour l'année scolaire 2017-2018 est de plus de 9 millions, soit plus de 270.000 de plus que l'année scolaire passée, a précisé Mme Benghabrit lors d'une Conférence nationale des directeurs de l'Éducation en prévision de la nouvelle rentrée scolaire.

Selon Mme Benghabrit, le cours inaugural portera sur le thème de l'écocitoyenneté. L'accent sera, ainsi, mis sur l'éducation comportementale, avec une contribution «active» du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, d'autant que le slogan choisi pour cette année scolaire est «Tous mobilisés pour une école citoyenne et de qualité».

À cette occasion, Mme Benghabrit a affirmé qu'elle s'engageait à assurer à tous les élèves une éducation de base de «qualité», relevant dans le même contexte les efforts consentis par l'État algérien qui a fait de «l'éducation de ses enfants, tous ses enfants, une priorité nationale alors même que notre pays vit une conjoncture financière particulière».

Elle a souligné également que son secteur prendra soin de développer un ensemble d'actions inscrites au plan d'action du Gouvernement. L'essentiel de ces actions portera sur «l'amélioration de la maîtrise des langages fondamentaux au primaire, la réforme du système d'évaluation pédagogique, la généralisation progressive de l'enseignement de Tamazight, l'amélioration de la gouvernance dans le système scolaire en poursuivant la numérisation



du secteur, le renforcement de l'éducation à la citoyenneté et la mise en œuvre du programme national de formation en direction de tous les personnels».

Dans ce cadre, Mme. Benghabrit a précisé qu'«une plateforme de formation à distance a été mise en ligne au profit des chefs d'établissements. Cette formation a porté sur la gouvernance, le leadership éducatif et le projet d'établissement au profit de 1.630 proviseurs».

Au plan administratif, encadrement pédagogique et gestion des ressources humaines, la ministre de l'éducation a invité les 50 directeurs de l'éducation à effectuer des visites de terrain afin de s'assurer du lancement effectif de la rentrée à la date arrêtée et de la disponibilité de l'encadrement, mais aussi pour veiller que les manuels scolaires parviennent aux élèves dans le temps requis.

«Nous devons arriver au nécessaire rééquilibrage des effectifs au plan de la gestion des ressources humaines en assurant un redéploiement efficace vers les zones susceptibles d'être déficitaires. Aucune division pédagogique ne doit rester sans encadrement. Tous les chefs d'établissements scolaires sont instruits afin d'organiser des opérations d'élection des délégués de classe», a indiqué la ministre au plan de alges-

tion des ressources humaines. «Il vous faut créer les conditions optimales pour des concertations régulières et systématiques entre l'administration scolaire et les partenaires sociaux, le même intérêt doit être accordé à la communication avec les médias. Pour ce faire, il importe d'informer constamment de toutes les décisions officielles», a indiqué la première responsable du secteur concernant le plan de la gestion de proximité et de la communication. La ministre a appelé à une collaboration étroite pour une implication plus accrue de tous les intervenants dans la mise en œuvre du programme intégré de pérennisation des cantines scolaires et le versement de la prime de scolarité spéciale de 3.000 da dans les délais. Tous les moyens doivent être mis en œuvre en vue d'affiner la lutte contre la déperdition scolaire notamment dans le cycle moyen et la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

À cette occasion trois ateliers sur la gestion financière et des infrastructures, la formation et le système informatique ainsi que les volets pédagogiques, éducatifs et celui concernant les questions de scolarisation ainsi que l'organisation, les lois et les activités culturelles et sportives, seront prévues lors de la conférence.

Introduction de 30 nouveaux manuels et 6 cahiers d'exercice au niveau du 2^e palier des cycles primaire et moyen

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a affirmé hier que 30 nouveaux manuels scolaires et 6 cahiers d'exercice seront mis à la disposition des élèves au niveau du 2^e palier des cycles primaires et moyen à la prochaine rentrée scolaire, soulignant que le dernier délai de la distribution des manuels aux établissements de l'éducation a été fixé au 31 août.

«Les directeurs de l'éducation sont appelés à veiller à mettre les manuels scolaires à la disposition des élèves», a précisé la ministre lors d'une conférence de presse animée en marge de la conférence nationale des directeurs de l'Éducation en prévision de la rentrée scolaire 2017-2018, mettant en avant que l'Office national des publications scolaires (ONPS) mettra à la disposition des élèves 30 nouveaux manuels scolaires et 6 cahiers d'exercice au niveau du 2^e palier des cycles primaires et moyen (2^e et 4^e année du primaire et 2^e et 4^e année du moyen).

Le nombre global de manuels scolaires à distribuer durant la rentrée scolaire est de 65 millions de manuels, a indiqué Mme. Benghabrit qui a souligné que le dernier délai de

distribution des manuels aux établissements de l'éducation a été fixé au 31 août en cours.

Dans le même contexte, la première responsable du secteur a déclaré que la majorité des manuels est disponible au niveau des offices régionaux des publications scolaires, tandis que d'autres «sont en cours d'évaluation par la commission de contrôle et de révision» de manière à éviter les erreurs enregistrés dans les manuels scolaires précédents.

D'autre part, la ministre a informé que l'ONPS organisera du 5 au 12 septembre un salon du livre scolaire à travers le territoire national afin de permettre aux parents d'élèves d'acquiescer les manuels, ajoutant que l'inauguration officielle aura lieu à l'Office Riadh El Fath à Alger.

Concernant l'enseignement de tamazight, la ministre a rappelé que l'enseignement de cette langue couvrira cette année 37 wilayas (11 wilayas en 2014).

Répondant à une question sur le dossier de réforme du baccalauréat, Mme. Benghabrit a réaffirmé que «le dossier est au niveau du gouvernement pour examen», affirmant que le système du baccalauréat de cette an-

née (2017-2018) «ne subira pas de modifications» d'autant que «l'organisation de cet examen national suivra le même protocole que celui adopté pour le baccalauréat 2017».

Concernant l'exploitation des listes d'attente pour le recrutements des enseignants, la ministre a précisé que ces listes seront toujours sollicitées pour l'enseignement primaire jusqu'au 31 décembre 2017, tandis que l'exploitation de celles-ci concernant les cycles moyen et secondaire sera suspendue en décembre 2018.

Un concours national pour le recrutement dans les cycles moyen et secondaire, rappelle-t-on, a été organisé en juillet passé pour 10.000 postes. Des sessions de formations pédagogiques préparatoires ont été lancées dimanche passé au profit des enseignants retenus à travers le territoire national.

S'étalant jusqu'au 31 août en cours avec une moyenne horaire de 200 heures réparties sur les différentes étapes de l'année scolaire, les sessions de formation visent à couvrir l'ensemble des postes et encadrer tous les groupes pédagogiques sur le plan national.

DURANT LES JOURS DE L'AÏD EL ADHA À ALGER : 3.000 gendarmes mobilisés pour assurer la sécurité des citoyens

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a mobilisé, en prévision de l'Aïd El Adha, 3.000 gendarmes qui veilleront à l'exécution du plan de sécurité mis en place pour assurer la sécurité publique, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Gendarmerie nationale.

Le groupement régional de la gendarmerie nationale d'Alger a mobilisé dans le cadre de son plan sécuritaire en prévision de l'Aïd, tous les moyens matériels et humains dans les lieux publics et les principaux axes relevant de leur territoire de compétence, en multipliant les points de contrôle et de fouille et en renforçant les patrouilles pédestres et motorisées, précise le communiqué. Une série de mesures préventives et coercitives seront prises en vue de lutter contre toute forme de commerce illicite et anarchique pratiqué par des pseudo commerçants avides de gain facile, ajoute le communiqué. Les effectifs des patrouilles et des barrages seront renforcés au niveau des autoroutes et des axes principaux et secondaires afin d'assurer la fluidité du trafic routier et une intervention immédiate pour désengorger la route, en cas de nécessité, souligne la même source.

Les citoyens sont appelés à faire preuve de vigilance et au respect du code de la route, indique le communiqué, qui rappelle que le numéro vert 10-55 est mis à leur disposition 24h/24, outre le site de tarik.dz pour s'informer sur le trafic routier.

CATASTROPHES : Achèvement de l'étude de protection de la ville de Tindouf contre les inondations

L'étude relative à la protection de la ville de Tindouf des risques des inondations a été achevée dernièrement, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Cette étude technique propose la réalisation d'une digue principale de 5 mètres d' hauteur et de 367 mètres de large, ainsi que six (6) autres digues d'une hauteur oscillant entre 3 à 5 mètres, a-t-on précisé. Dans le même sillage, un programme visant à éradiquer les «points noirs» engendrés suite aux intempéries est en cours d'exécution financé par la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC), suite à une étude réalisée par la direction des ressources en eau (DRE), à la lumière des recommandations d'une commission élargie de la wilaya, ce qui a permis d'identifier 21 «points noirs» à travers les différents quartiers et artères de la ville de Tindouf, a-t-on fait savoir. L'opération touche trois secteurs, en tant que compte des oueds et cours d'eau qui traversent la ville, à savoir le premier secteur concerne les quartiers de Tindouf Lotfi, El-Mustakbel, El-Badr et El-Hikma, le second secteur, englobant les quartiers de Moussani, Ramdanine, El-Gasabi, alors que le troisième secteur cible les quartiers d'Ennasr et Salaga, a-t-on détaillé. Confiés au service de l'Office national de l'assainissement (ONA), les travaux de cette opération qui devra éliminer la moitié de «points noirs» avant la fin 2017, sont réalisés à 25 %, signale-t-on.

Des moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par les services de la DRE, l'ONA et algérienne des eaux (ADE), pour concrétiser cette opération, tout en assurant un contrôle technique périodique pour l'ensemble des ouvrages et réseaux d'assainissement, et l'installation des équipes de rotation permanente, durant les périodes pluviales, selon la même source.

Une série de mesures préventives ont été prises également, en parallèle, pour la protection de la ville de Tindouf des risques d'inondations, notamment à travers la consolidation de la base des données qui englobe les statistiques sur les intempéries et les zones exposées aux risques d'inondations dans la wilaya, et qui permettra la mise en place d'une cartographie globale pour la gestion opérationnelle des catastrophes, a-t-on signalé.

TRANSPORT : Instructions fermes pour faciliter et renforcer les services de transport les jours de l'Aïd El Adha et lors de la rentrée sociale

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a donné des instructions fermes aux cadres du secteur en vue d'améliorer, de renforcer et de faciliter les services de transport des citoyens durant les jours de l'Aïd El Adha, coïncidant avec la nouvelle rentrée sociale, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

M. Zaalane a appelé les cadres de son département ministériel et des différentes entreprises relevant de sa tutelle, à mettre en place un programme d'action spécial pour assurer les services de transport ferroviaire.

Le ministre a instruit les responsables du secteur de maintenir tous les services de transport urbain et suburbain, à savoir les bus, le métro, le tramway et les téléphériques lors des jours de l'Aïd, précise le commu-



niqué. En vue de renforcer les lignes de transport inter wilayas, le ministre a accordé des autorisations spéciales pour l'occasion de l'Aïd, exhortant les responsables à prodiguer des services de qualité au profit des voyageurs au niveau des aéroports, des ports et des gares routières. Ces mesures seront supervisées par les cadres de l'administration centrale, des directions de transports à travers les wilayas et des entreprises relevant du secteur.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EL HADI OULD ALI L'A INDIQUÉ : « Les camps de vacances, une expérience concluante »

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a indiqué hier depuis la plage Messida, relevant de la commune d'Oum Tbouh, dans la wilaya d'El Tarf, que les colonies de vacances et les programmes d'animation au profit des jeunes issus des wilayas du sud du pays et des Hauts-Plateaux étaient «une expérience concluante».

Président cérémonie de clôture des colonies de vacances de la Messida, le ministre a loué qualité des prestations assurées et les conditions de séjour et d'organisation au niveau des espaces aménagés pour l'accueil et prise en charge des jeunes venant des six wilayas bénéficiaires du programme gouvernemental portant sur l'animation de saison estivale.

L'accent a été, à cette occasion, mis sur la concrétisation de ce programme des vacances qui s'est étalé du 1er juillet au 27 août courant. Les camps de vacances aménagés dans la wilaya d'El Tarf sur un site paradisiaque, donnant sur la mer et la verdure, ont permis à quelques 4 402 jeunes venus, entres autres, de Guelma, Khenchela, Batna, El Oued, Tamanrasset, et Oum El-Bouaghi, et dispatchés à travers 11 centres de vacances, de profiter des bienfaits de la grande bleue, a-t-on expliqué au ministre. «Ce programme de camps de vacances a permis la mobilisation de 30.000 enfants et plus de 20.000 autres jeunes et les efforts déployés par l'Etat pour assurer un séjour agréable aux jeunes tout en permettant échange, mobilité et découverte des sites naturels et envoûtants conformément aux orienta-

tions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a soutenu M. Ould Ali.

Le ministre, qui a tenu à féliciter les encadreurs et animateurs qui ont largement contribué au succès des différentes sessions organisées dont quatre au niveau de la wilaya d'El Tarf, où des sites dédiés aux jeunes au niveau du centre de Tonga 1 (300 enfants) et Tonga 2 (400) et de celui de Draouche (200 enfants) ont été aménagés, a exhorté les organisateurs à multiplier les efforts en vue de faire bénéficier aux cours des prochaines sessions «le maximum de jeunes». La cérémonie de clôture s'est déroulée dans une ambiance festive, marquée par des chants patriotiques interprétés par des jeunes bénéficiaires du programme de camps de vacances et de loisirs.



Le ministre de la Jeunesse et des Sports devait se rendre dans la wilaya d'Annaba, où il visitera le camp des vacances d'Aïn Achir et le centre d'éducation physique et sportive (Crepis) de la région de Séraïdi.

M. Ould Ali devait visiter également dans la même journée le camp de vacances de Collo relevant de la wilaya de Skikda.

SELON LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB : «Alimentation en AEP de cinq communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi à partir du barrage Ouarkis avant fin 2018»

Cinq communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront alimentées en AEP à partir du barrage Ouarkis «avant la fin de l'année 2018», a indiqué hier à Oum El Bouaghi le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Au cours de son inspection des chantiers de raccordement en AEP (alimentation en eau potable) des habitants des communes d'Aïn Beïda, d'Aïn M'lila, d'Aïn Kercha, d'Aïn Fekroune et le chef-lieu de wilaya, inscrits dans le cadre du mégaprojet des transferts des eaux, le ministre a instruit les chargés de la réalisation d'accélérer la cadence des travaux et de rattraper les retards enregistrés dans les chantiers de réalisation des stations de pompage et des réservoirs.

Le ministre a donné, in situ, des instructions fermes aux entreprises réalisatrices du projet pour le parachèvement des travaux insistant sur l'établissement «d'un plan de rattrapage» afin de parachever les travaux des différents chantiers dans les délais impartis.



S'agissant de l'entreprise espagnole chargée des travaux de réalisation des stations de pompage et qui a déclaré faillite, M. Necib a indiqué que

«des stations de pompage en préfabriqué seront installées pour accélérer les travaux de raccordement des habitants au réseau AEP».

Selon les explications fournies au ministre, le barrage Ouarkis, implanté dans la commune d'Aïn Fekroune et alimenté depuis le barrage de Beni Haroun (Mila), englobe une station de traitement des eaux d'une capacité de 136 800 m3 dont les travaux affichent 48 % de taux d'avancement en plus de six (6) réservoirs d'une capacité de 80 000 m3 chacun pour alimenter 460 000 habitants.

Le ministre des Ressources en eau devait poursuivre sa visite de travail dans la wilaya d'Oum El Bouaghi en se rendant dans les communes d'Aïn Babouche et Ouled Hamla, où il inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD Alger : Lancement d'une étude de faisabilité d'un centre de traitement intégré des déchets

Une étude de faisabilité d'un centre de traitement intégré des déchets (centre d'enfouissement technique de Hamici) au profit de la wilaya d'Alger a été lancée hier dans le cadre de la coopération algero-sud-coréenne.

Ce projet d'étude a été lancé lors d'un atelier dédié à la coopération bilatérale en matière de protection de l'environnement et la gestion des déchets en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, et de l'ambassadeur sud-coréen, Park Sang-Jin.

Cette étude qui s'étalera sur une période de dix mois a été confiée à l'Agence nationale des déchets (AND) pour la partie algérienne et à l'Institut Coréen de l'Industrie et de la Technologie de l'Environnement (KEITI) pour la partie sud-coréenne.

L'étude sera financée par la partie sud-coréenne, et ce, dans le cadre de la coopération entre les deux pays, a expliqué, M. Tebbani, directeur de l'Environnement au niveau du ministère.

L'objectif étant de renforcer le dialogue dans le domaine de la protection de l'environnement pour permettre, ainsi, un échange de bonnes pratiques et de savoir-faire entre les acteurs des deux pays.

Mme Zerouati a insisté, dans une allocution prononcée à l'occasion de cet atelier, sur l'adoption d'une "approche nationale dans la gestion des déchets" tout en affirmant l'engagement de son département ministériel dans ce cadre.

Le projet d'étude au profit de la capitale permettra, selon elle, de tirer profit de l'expérience et du savoir-faire de la Corée du sud dans le domaine de la gestion des déchets, soulignant que 3000 tonnes de déchets par jour sont recensés pour la capitale seulement.

Elle a également exprimé sa satisfaction quant à la coopération bilatérale et les rapports d'amitié qui existent entre l'Algérie et la Corée du sud.

Et dans une déclaration à la presse, la ministre a relevé l'impératif de passer à une autre étape, qui est de rendre les déchets "une source d'emploi et d'énergie et permettre l'usage de plusieurs matières premières, et ce, grâce au traitement mécanique et du recyclage".

Soulignant la participation de tous les chercheurs et autorités concernés par la réalisation de ces objectifs, la ministre a estimé que "nos déchets sont notre prochain pétrole et constituent une source de richesses en allant vers le traitement mécanique et le recyclage".

"Après dix mois (finalisation de



projet d'étude), on pourra passer à une gestion effective et efficace des déchets, afin de réaliser les objectifs de développement durable", a-t-elle précisé en exprimant son souhait de voir le partenariat avec les Sud-coréens s'étaler aux autres wilayas du pays.

Pour Mme Zerouati, il y aura à terme un travail de terrain qui sera mené par les autorités locales qui permettra l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la lutte contre la pollution.

Elle a également évoqué les grandes actions de sensibilisation qui seront menées, à travers notamment un projet avec le ministère de l'Éducation nationale.

"Nous sommes tous concernés par la gestion des déchets, dont le citoyen qui doit, quant à lui, participer au tri des déchets à son niveau", a-t-elle soutenu.

Pour sa part, M. Sang-Jin a affirmé que les liens entre l'Algérie et son pays sont "très forts", ce qui permet, selon lui, de se lancer dans de nouveaux projets. S'agissant du projet d'étude au profit de la wilaya d'Alger, il a souligné qu'il relève du problème de la gestion des déchets. Pour rappel, cette coopération a permis l'élaboration de deux master plans pour l'amélioration de la gestion des déchets au niveau des communes de Blida et de Bordj Bou-Arreridj. Ainsi, cette étude au profit de la wilaya d'Alger est une continuité des deux études réalisées au profit des wilayas de Blida et de Bordj Bou-Arreridj, selon M. Tebbani qui a souligné que ce projet va permettre "l'examen des possibilités de partenariat et l'élaboration de schémas techniques financés complètement par la Corée du Sud".

Un mémorandum d'entente et de coopération avait été signé le 25 mars 2014 à Alger entre le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement et le ministère de l'Environnement de la République de Corée portant sur le renforce-

ment de la coopération bilatérale en matière de protection de l'environnement.

Un accord de coopération avait également été signé entre l'AND et KEITI pour la mise en place d'un schéma directeur de gestion des déchets solides dans les villes de Bordj Bou-Arreridj et Blida.

Plusieurs problèmes de gestion des unités de traitement des déchets relevés

Lors de cette rencontre, un exposé a été présenté par le représentant de KEITI qui a relevé les problèmes de gestion des unités de traitement des déchets.

Ces problèmes portent sur l'augmentation des volumes des déchets collectés, qui sont de l'ordre de 1800 tonnes/jour, soit une hausse de 80% par rapport aux prévisions à l'étude de 1.000 tonnes/jour.

Il a aussi été relevé une augmentation de la production de "lixiviats" qui s'est établie à 160 tonnes/jour par rapport aux 80 tonnes/jour prévues, provoquant l'insuffisance de capacité de l'installation.

Quant au recyclage des déchets, un faible taux a été signalé, à cause du tri manuel et de l'augmentation des volumes des déchets réceptionnés. Il a été également constaté un manque de personnel expert en gestion du centre d'enfouissement (traitement des lixivats, biogaz).

A cet effet, le représentant de l'institut coréen a affirmé la nécessité d'améliorer les installations existantes et d'implanter une nouvelle unité de traitement des déchets plus écologique. Les experts Sud-coréens ont aussi insisté sur l'augmentation de la durée de vie du centre d'enfouissement en haussant le taux de recyclage et en réduisant les volumes de déchets enfouis. Le centre d'enfouissement technique de Hamici couvre plus de 95 hectares avec une capacité d'enfouissement de dix millions de tonnes (7 zones, 1,6 million de tonnes/zone).

ALGÉRIE - NIGER L'Algérie décide d'octroyer une aide humanitaire au Niger frappé par une crise alimentaire

L'Algérie a décidé d'octroyer une aide humanitaire au profit du Niger, frappé par un déficit alimentaire causé par une crise pastorale aigue, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Le gouvernement algérien a décidé de l'octroi d'une aide humanitaire au profit du Niger pour contribuer à combler le déficit alimentaire, causé par une crise pastorale aigue, et répondre ainsi à l'appel à l'aide internationale lancé par le gouvernement nigérien", précise le communiqué.

Cette aide humanitaire, "qui intervient en cette veille de célébration de l'Aïd El Adha, s'ajoute aux multiples actions de solidarité que l'Algérie a manifestées à l'égard de ce pays frère et voisin, y compris pour le soutenir dans la gestion des flux humains sur son sol, induits par la lutte contre les groupes terroristes et suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel", souligne la même source.

Cette aide "qui sera acheminée dans les prochains jours, constitue également une mesure immédiate d'accompagnement des opérations de rapatriement de ressortissants nigériens en situation irrégulière", ajoute le communiqué.

CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 27 août 2017, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 108,26 DA à l'achat et à 114,87 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 127,43 DA à l'achat et de 135,23 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 20 août au 26 août 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 108,41 DA à l'achat et à 115,03 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 126,95 DA à l'achat et de 134,74 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 23 au 29 juillet 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 107,33 DA à l'achat et à 113,89 DA à la vente alors que la valeur de l'EURO était de 124,70 DA à l'achat et de 132,34 DA à la vente.

Il y a une année (du 21 au 27 août 2016), la valeur du dollar était fixée à 107,09 DA à l'achat et à 113,63 DA à la vente, tandis que la valeur de l'euro était de 121,29 DA à l'achat et de 128,73 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 20 août 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	108,26	114,87
1 EUR	127,43	135,23
1 CAD	86,52	91,81
1 GBP	138,69	147,17
100 JPY	98,68	104,73
1 SAR	28,87	30,63
1 KWD	358,35	380,74
1 AED	29,47	31,28
100 CHF	11.219,66	11.905,95
100 SEK	1.340,93	1.423,10
100 DKK	1.714,88	1.820,16
100 NOK	1.379,56	1.464,51
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	109,36	114,87
1 EUR	128,72	135,23
1 CAD	87,40	91,81
1 GBP	140,09	147,17
100 JPY	99,68	104,73
100 CHF	11.333,56	11.905,95
100 SEK	1.354,54	1.423,10

APS

FRANCE

Un prêt de 430 millions d'euros sera accordé par la France à l'Irak

La France va accorder un prêt de 430 millions d'euros en 2017 à l'Irak, a annoncé samedi le ministère français des Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian a indiqué au Premier ministre irakien Haider al-Abadi lors d'un entretien à la mi-journée à Bagdad que les fonds seraient débloqués avant la fin de l'année, a-t-on précisé de même source. Il

s'agit d'un prêt de soutien budgétaire d'une durée de 17 ans, permettra à l'Irak d'encourager des réformes de fond et l'assainissement financier.

Ce prêt impose, comme ceux de la Banque mondiale, l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la gouvernance des entreprises publiques ainsi qu'une plus grande efficacité énergétique.

D'autres pays ont déjà

accordé des prêts de soutien budgétaire ou d'investissement à l'Irak, comme l'Allemagne (500 millions d'euros). La facture de la reconstruction irakienne est estimée entre 700 et 1.000 milliards de dollars après de longs et violents combats pour la reconquête notamment de Mossoul. Dans un premier temps, les villes reconquises doivent être déminées et les services de base (eau, santé, etc...) rétablis,

afin de permettre le retour des populations déplacées.

L'Irak compte 3,3 millions de déplacés sur un total de 39 millions d'habitants. Au total, 11 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire, selon les Nations Unies.

Une conférence des donateurs est prévue à la fin de l'année au Koweït.

L'Irak sollicite aussi l'aide du Fonds monétaire international (FMI).

MÉDÉA

15 millions DA déga­gés pour l'opération de solidarité scolaire

Une dotation financière d'un montant de l'ordre de quinze millions de DA a été déga­gée par la direction de l'action sociale de la wilaya de Médéa, au titre de l'opération de solidarité scolaire en faveur des élèves issus de milieu social défavorisé, a-t-on appris samedi auprès de cette direction. Cette dotation financière sera consacrée, a-t-on indiqué, à l'acquisition de trousseaux et fournitures scolaires au profit d'élèves scolarisés de parents démunis ou en situation de précarité, ajoutant qu'un recensement des élèves devant bénéficier de cette aide est en cours de finalisation, avec le concours de la direction locale de l'éducation. La même source signale, en outre, l'octroi d'une enveloppe financière d'un montant de 890 mille DA aux structures spécialisées dans la prise en charge d'enfants handicapés en vue de l'acquisition de trousseaux et de fournitures scolaires au profit des pensionnaires de ces structures.

SAIDA

10 blessés suite un accident de la circulation

Dix personnes ont été blessées à différents degrés de gravité, dans une collision entre deux véhicules utilitaires survenue dans la commune d'Ain Lahdjar (Saïda), a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile. Le chargé d'information à la direction de wilaya de ce corps, le capitaine Abdelkrim Taguine a indiqué que l'accident s'est produit vendredi soir sur la route nationale (RN 6) reliant les wilayas de Saïda et Mascara, précisément au carrefour d'Ain El Manaa. Les éléments de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins et transférer les dix blessés dont un enfant, une femme et huit hommes âgés entre 5 et 56 ans à la polyclinique d'Ain Lahdjar, a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

ORAN

Formation en audiovisuel au profit du mouvement associatif

Une session de formation en audiovisuel a été animée au profit du mouvement associatif de la wilaya d'Annaba, a indiqué samedi à Oran le président de l'Association organisatrice locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

La formation a été dispensée dans le cadre d'une caravane culturelle lancée le 20 août dernier au titre du programme «Ibdazcom» porté par «SDH», a précisé Kamel Bereksi dans un communiqué. Près de 50 jeunes issus du mouvement associatif d'Annaba et des wilayas voisines ont bénéficié de ce stage dédié à l'audiovisuel, aux technologies de l'information et de la communication et à l'animation socioculturelle, a-t-il expliqué.

Les participants ont été également conviés à un ciné-club suivi d'un débat autour d'un reportage sur le tri sélectif des déchets, réalisé par la formatrice Nadjla Lamri, ainsi qu'à un volontariat et à une exposition photographique.

Ces actions seront présentées au grand public pour promouvoir la citoyenneté et la protection de l'environnement, a signalé le président de «SDH».

«La caravane rentre dans le cadre du renforcement des capacités des associations partenaires du projet Ibdazcom porté par SDH, avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis à Alger au titre de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI)», a rappelé M. Bereksi.

Une caravane à vocation similaire a été organisée par la même association en juillet dernier, en faveur de jeunes de la wilaya d'Alger.

APS

SALLES DES FÊTES À CONSTANTINE :

Créneaux juteux d'une industrie de mariage en vogue

Evolution tendancielle, le business du mariage bouscule passionnément les valeurs traditionnelles conférant désormais au cérémonial des attributs de véritable industrie où toute une chaîne de paramètres tels les salles de fête, orchestres, Disc-jockey, cuisiniers, décorateurs, coiffeurs, photographes, voire des troupes de fantasia, collaborent à la réussite de l'union sacrée.

Au final, les portefeuilles des mariés et des parents sont mis à rude épreuve pour financer la réception des convives, le tout sur fond d'une planification minutieuse et d'une hiérarchisation des différents éléments par ordre de primauté et bien entendu la priorité est accordée à la location de la salle des fêtes. Créneau juteux, le recours aux salles de fêtes est en vogue et quand bien même leur nombre a connu une croissance exponentielle, les prix n'ont pas connu une tendance baissière, en sus d'une qualité discutable, obligeant les services concernés à procéder à des contrôles et recourir, le cas échéant, à des fermetures.

Dans la wilaya de Constantine, qui compte actuellement 59 salles de fêtes opérationnelles, les brigades de la direction du commerce ont enregistré, entre janvier et juillet derniers, pas moins de 34 interventions au niveau de ces structures, selon les services concernés.

Les mêmes services ont également relevé, durant cette même période, cinq infractions avec autant de procès-verbaux de poursuites judiciaires, émis deux propositions de fermeture pour absence d'agrément et activité en dehors du registre de commerce et délivré deux mises en demeure pour absence d'hygiène.

Le non-respect des conditions d'hygiène et de salubrité, la défaillance du système de sécurité, notamment l'absence d'extincteurs et de sorties de secours, le défaut de registre de commerce et d'agrément sont souvent les d'infractions les plus relevées par les services de contrôle.

Des prestations "haut standing" chèrement payées

Très recherchées pour leur superficie, certaines salles de fêtes de la ville de Constantine



sont plus prisées que d'autres, notamment les plus chères pour les commodités et les prestations «haut standing» qu'elles offrent à leur clientèle qui aspire essentiellement à disposer d'une cuisine propre, bien équipée et de l'air conditionné.

Pour Adra, mère d'un futur marié de 32 ans, qui convolera en justes noces à la fin du mois d'août, «l'hygiène des lieux est vraiment primordiale, surtout l'état du réfrigérateur et du congélateur pour que des aliments comme la viande, le poulet ou les salades soient bien conservés», précisant qu'elle a visité trois ou quatre salles de fêtes pour se décider.

Samira, 59 ans, abonde dans le même sens, en soulignant l'importance du respect de la chaîne du froid, mettant à ce titre l'accent sur l'état de l'électroménager vétuste et insalubre de certaines salles, contraignant bon nombre de clients à se rabattre sur les plus coûteuses, car elles offrent plus de commodités et des cuisines mieux équipées.

«De nos jours, le mariage est devenu un véritable busi-

ness où tout s'imbrique, tout est lié : l'état de la salle des fêtes, l'équipement de cuisine, la disponibilité de la climatisation, une musique adéquate ainsi que la décoration», soutient-elle, insistant toutefois sur l'hygiène des lieux qui constitue, selon elle, le paramètre le plus important de tous.

Les zones industrielles ont perdu le monopole

Il y a quelques années, les zones industrielles (ZI) de Constantine représentaient un lieu de prédilection pour la célébration des mariages, fiançailles, circoncisions ou encore les succès aux examens, proposant un standing pas toujours à la hauteur des attentes des citoyens. Aujourd'hui, ces ZI ont perdu le monopole, d'autant que les salles de fêtes ont commencé à foisonner et à se «greffer» dans des quartiers différents, notamment à la périphérie de la ville, comme dans le lotissement appelé Lejdour, où de nombreuses salles de fêtes ont vu le jour, ces dernières années. D'après Malika, une «mnaouli» (chef de cuisine payée pour préparer les repas

de mariage et autres), certaines salles de fêtes accusent un réel manque de commodités et d'hygiène, notamment en ce qui concerne l'équipement de cuisine laissés par les précédents occupants de la salle dans un état de saleté déplorable. A ses yeux, les salles les moins chères sont le plus souvent mal entretenues.

Connaissant bien la plupart des salles de la ville du Vieux rocher pour y avoir cuisiné à l'occasion des mariages, Malika estime qu'après les zones industrielles, les fêtes ont trouvé à présent de nouveaux cadres, à l'instar de la nouvelle ville Ali Mendjeli, où les salles sont plus spacieuses, plus belles et inévitablement plus onéreuses, atteignant parfois les 350 000 DA la journée.

Difficile, par ailleurs, de maîtriser ce chapelet de dépenses surtout quand on veut être à la page en s'offrant des prestations qualitatives et comme le business du mariage est un filon d'or inépuisable, le recours à une fantasia, spectacle équestre bien de chez nous, vient «pimenter» un cérémonial davantage budgétivore.

TIZI-OUZOU :

Plus de 10 000 nouveaux inscrits au registre du commerce entre janvier et juillet

Un total de 10 031 nouveaux inscrits au registre du commerce ont été enregistrés dans la wilaya de Tizi Ouzou entre janvier et juillet derniers, a-t-on indiqué hier à l'occasion de journées portes ouvertes sur le registre du commerce électronique organisé par l'antenne locale d'Azazga.

Ce chiffre porte le nombre global des enregistrés au niveau des deux antennes du registre du commerce de la wilaya à 80 958 opérateurs dont 50% disposent d'un registre du commerce électronique (RCE), a indiqué le directeur de l'antenne d'Azazga à l'ouverture des journées d'information organisées à la maison de la Culture Mouloud Mammerti de Tizi-Ouzou. Ces statistiques classent la wilaya de Tizi Ouzou à la 4ème place au niveau national après Alger, Sétif et Oran en matière d'inscription au registre du commerce

et d'acquisition du RCE, a affirmé Lounès Chelloul. Sur la totalité des inscrits au niveau des deux antennes de Tizi-Ouzou et d'Azazga jusqu'à fin juillet dernier, 5845 sont des sociétés de différentes formes juridiques et 92 sont des opérateurs étrangers originaires de 19 pays, a-t-il précisé. A l'antenne locale d'Azazga, mise en service le 19 février 2017, les opérateurs enregistrés sont au nombre de 23 915 issus des 29 communes couvertes, dont 3213 registres délivrés depuis son ouverture au 31 juillet dernier, a-t-il expliqué. Abordant des journées portes ouvertes qui s'étaleront sur deux jours, le même responsable a indiqué qu'elles visent à sensibiliser les opérateurs économiques de la région, les entreprises et les citoyens sur l'utilité et l'importance du registre du commerce et son rôle dans la protection de l'économie nationale des

pratiques frauduleuses et déloyales. L'autre objectif de la manifestation est d'inciter les affiliés au registre du commerce avant le 16 mars 2014, à se rapprocher des antennes de l'institution au niveau local pour acquérir le registre du commerce électronique, a-t-il indiqué. «C'est aussi une aubaine pour rappeler aux sociétés soumises au dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2016 que les délais ont été prolongés pour cette année jusqu'au 30 septembre prochain», a souligné M. Chelloul. Jusqu'au 24 août dernier, le nombre de dépositaires des comptes sociaux a atteint les 831 sur un total de 1211 sociétés soumises au dépôt, ce qui représente un taux de 68,62%, a-t-il observé, lançant un appel aux 435 entités concernées par la procédure à profiter de la prolongation des délais pour déposer leurs comptes.

KYSTE HYDATIQUE: Le ministère de la Santé appelle au respect des précautions nécessaires pour éviter tout risque de contamination

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a invité les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice durant l'Aïd El Adha, au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination par le kyste hydatique, a indiqué hier à Alger un communiqué du ministère.



Le ministère a appelé les citoyens à prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par un vétérinaire. Si le contrôle est impossible, les citoyens sont invités à examiner avec précaution les abats (foie, poumons...) et les autres viscères de la bête sacrifiée à la recherche des kystes ou vésicules (bulles d'eau) qui menacent la santé du consommateur.

Le ministère recommande de faire

bouillir ou de brûler les abats et autres viscères portant des bulles d'eau ou les enterrer profondément (50 cm) de façon à ce que les chiens errants ne les dérangent pas.

Il a en outre appelé les citoyens à ne pas abandonner dans la nature ces abats atteints et ne pas les jeter avec les ordures ménagères ni de les donner aux chiens qui pourraient contaminer l'homme.

«Le kyste hydatique ou hydatidose est

une maladie parasitaire contagieuse qui constitue un problème de santé publique», précise le communiqué qui ajoute que cette maladie pourrait être transmise à l'homme par la consommation d'abats affectés ou à travers les animaux domestiques qui s'en nourrissent», indiquant que cette maladie «est asymptomatique à son début et elle est le plus souvent diagnostiquée qu'au stade de complications».

BATNA: Baisse du nombre d'accidents de la route au premier trimestre 2017

Une baisse sensible dans le nombre des accidents de la route a été enregistrée durant le premier trimestre de 2017 dans la wilaya de Batna, par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué samedi à l'APS, le chef du bureau de la sécurité routière auprès du Groupement territorial de la gendarmerie nationale, le commandant Arras Hambli.

S'exprimant en marge d'une journée de sensibilisation aux dangers de la route et de l'usage de drogues, organisée par ce corps consti-

tué au parc d'attractions Lembarkia dans la commune de Djerma, le commandant Hambli a précisé que durant les six premiers mois de l'année en cours, 129 accidents de la route ont été recensés soulignant que ces drames ont engendré la mort de 54 personnes et des blessures à 212 autres victimes.

A titre de comparaison, le même responsable a souligné que 105 décès et 667 blessés ont été enregistrés dans cette wilaya lors de 195 accidents recensés durant

l'année 2016, ajoutant que le facteur humain (excès de vitesse, dépassement dangereux) demeure "la première cause de ces accidents".

Le commandant Hambli a, par ailleurs, révélé que ce bilan n'a cessé de baisser durant ces trois dernières années, indiquant que l'année 2014 avait enregistré 755 accidents ayant causé le décès de 166 personnes et des blessures à 1411 victimes, contre 120 morts et 1000 blessés recensés en 2015, où 616 accidents similaires ont été signalés.

Cette baisse dans les accidents de la circulation s'explique, a-t-on noté par l'intensification des actions de sensibilisation en direction des usagers de la route, la présence régulière des éléments de la Gendarmerie nationale dans des axes routiers qualifiés de «points noirs».

Cette journée de sensibilisation sur les dangers de la route a été organisée afin de renforcer la proximité entre la Gendarmerie nationale et les citoyens, a ajouté la même source.

SAMEDI À 21H31 Un séisme de magnitude 3,0 enregistré à Staouéli

Un séisme de magnitude 3,0 sur l'échelle de Richter a été enregistré samedi à 21h31 à Staouéli, dans la wilaya d'Alger, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre du séisme a été localisé à 2 km au nord-ouest de Staouéli, a précisé le Craag.

OUARGLA: 2 morts et 19 blessés suite au renversement d'un bus de voyageurs

Deux personnes ont trouvé la mort et 19 autres ont été blessées suite au renversement dimanche à Ouargla d'un bus de voyageurs assurant la ligne Adrar-El-Oued, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est

produit vers 5h00 du matin, lorsque le bus s'est renversé sur la route nationale (RN-3), à 30 km de la commune d'El-Hadjira (Nord de Ouargla), causant le décès sur place de deux passagers et des blessures à 19 autres, a-t-on précisé. Les débris

mortelles des deux victimes (34 et 25 ans) ont été déposées à la morgue de l'hôpital d'El-Hadjira, alors que les 19 blessés (âgés entre 6 à 59 ans) ont été évacués par la protection civile aux services des urgences médico-chirurgicales du même établisse-

ment hospitalier, et à l'hôpital de Touggourt, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services la Gendarmerie nationale territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

INCENDIES DE FORÊTS À GUELMA: Recensement de 42 victimes

Quarante deux (42) victimes d'incendies ont été recensées dans la wilaya de Guelma durant la période allant de juin à août en cours, a-t-on appris hier des services de la Conservation des forêts. Il s'agit de la population du monde rural qui exerce diverses activités agricoles, relevant de six (6) communes de la wilaya qui disposent d'importantes surfaces de couvert végétal et forestier, a indiqué à l'APS, le chef du service de la faune et la flore au sein de cette structure, Abdelghani Kerboua. Le plus grand nombre des victimes a été recensé dans la région Est de la wilaya, les communes de Bou-

cheqou qui a enregistré 13 sinistrés, de Medjaz Sefa (11) et Ain Ben Beida (5) notamment, a précisé le même responsable, soulignant que ces trois (3) localités sont implantées tout autour des forêts de Beni Salah, où 5.000 hectares ont été incendiés.

Des victimes des incendies de forêts, ont été également enregistrées, au cours de la même période, dans les localités de Nechmeya sur les monts de Houara, où 10 sinistrés ont été recensés, de Rokniya, dans la région Nord-Ouest de Guelma (2) et un autre dans la commune de Belkhir, ajoute la même source. Les incendies de forêt dans la wilaya de Guelma durant la

période de juin à août en cours ont engendré entre autres, la destruction de six (6) habitations rurales, un générateur électrique, 2.000 ruches peuplées, 1.500 oliviers, 1.200 figuiers et un nombre important d'arbres fruitiers, selon le travail de terrain effectué par les équipes spécialisées de la conservation des forêts, a-t-on soutenu. Les incendies signalés à travers les forêts et montagnes de la wilaya de Guelma entre les mois de juin et d'août ont provoqué la destruction de 5.750 hectares de couvert forestier, a-t-on fait rappeler.

PROTECTION CIVILE 2470 interventions en 24h

Durant la période du 26 au 27 août 2017 à 08 heures (les dernières 24 heures) les unités de la Protection civile ont enregistré 2470 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 accidents ayant causé 08 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 31 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la Protection civile, le bilan le plus lourd à eu lieu à la wilaya de Ouargla, avec 02 personnes décédées et 19 autres blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Adrar-El Oued survenu sur la RN 3, commune et daïra d'El Hadjira, les victimes ont été évacuées vers les hôpitaux de Hadjira et Touggourt.

Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile sont intervenus pour trois de cas de décès par noyade dans la wilaya de Mostaganem où une fillette âgée de 04 ans décédée noyée à la plage interdite à la baignade. Dans la commune de Ben Abdelmalek Ramdane, wilaya de Mila un enfant âgé de 11 ans est décédé noyé dans un oued. Dans la commune d'Ouled Khelouf, wilaya de Bouira un adolescent âgé de 18 ans a péri noyé dans un barrage au lieu dit Ouled Yahia commune de Dirah. Les corps des victimes ont été évacués par nos secours vers les établissements de santé.

A noter aussi la mobilisation des moyens de la Protection civile des wilayas de Constantine et M'sila suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues sur ces régions où plusieurs opérations d'épurement des eaux pluviales ont eu lieu dans des habitations et des édifices publics, aucune victime n'est déplorée.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 8 morts et 31 blessés

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan établi dimanche par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd à eu lieu dans la wilaya d'Ouargla où deux personnes sont décédées et 19 autres blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Adrar-El Oued, survenu sur la RN 3, commune d'El Hadjira. Les victimes ont été évacuées vers les hôpitaux d'El Hadjira et Touggourt.

BORDJ BOU-ARRERIDJ: 2 morts et 7 blessés dans un accident de la circulation

Deux (2) personnes sont décédées et sept (7) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier sur un tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans la zone de Hammam El Biban, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris auprès de la protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux camions et trois véhicules de tourisme dans la zone de Hammam El Biban menant vers Bordj Bou-Arreridj, a précisé le lieutenant Moati Khatir détaillant que deux victimes, âgées de 24 et de 47 ans étaient décédées sur place. Les personnes blessées âgées entre 28 et 39 ans ont été secourues par les médecins pompiers et acheminées vers l'hôpital Lakhdar Bouzidi, au chef-lieu de wilaya, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

JAPON

Un hélicoptère avec 4 personnes à bord s'est peut-être écrasé, selon le ministère japonais de la Défense



Un hélicoptère appartenant à la Force maritime d'auto-défense japonaise a perdu le contact et s'est peut-être écrasé, a annoncé le ministère japonais de la Défense hier matin.

L'hélicoptère SH-60 a perdu le contact samedi vers 23h00 heure locale (14h00 GMT) lors d'un en-

traînement sur le détroit de Tsugaru entre Honshu et Hokkaido, dans le nord du Japon.

Quatre personnes étaient à bord de l'hélicoptère. L'une d'entre elles a été secourue, et la Force maritime d'auto-défense japonaise cherche toujours les trois autres, a déclaré le ministère.

INDE :

11 personnes tuées dans un accident de la route



Au moins onze personnes ont été tuées hier lorsqu'un camion est entré en collision avec une jeep dans l'Etat du Gujarat (ouest), ont rapporté les médias locaux. L'accident s'est produit sur un tronçon de la route Dhundhak Barwala, située dans le district de Botad, à 364 km de Gandhinagar, chef-lieu de

l'Etat du Gujarat. «Aujourd'hui, dans une forte collision entre une jeep et un camion, onze personnes ont été tuées sur les lieux et une autre a été blessée», a déclaré un policier, cité par les médias locaux. Parmi les personnes décédées figurent six hommes et cinq femmes.

Les accidents de

la route sont courants en Inde, à cause de la surcharge des véhicules, du mauvais état des routes et de l'imprudence des conducteurs. Selon les médias indiens, 150.000 personnes ont trouvé la mort dans des accidents l'année dernière, contre 146.133 en 2015.

AFRIQUE DE L'OUEST

L'Organisation ouest-africaine de la Santé vulgarise son bilan de 30 ans

L'Organisation ouest-africaine de la santé (OoAS) a organisé ce week-end à Lomé, une rencontre placée sous le thème "L'approche une seule santé : exigence d'une synergie d'actions dans la lutte contre les maladies en Afrique de l'Ouest" au profit des acteurs de la santé pour partager avec eux le bilan de ses trente ans d'existence, selon des médias.

Cet organe est responsable de

l'ensemble des questions sanitaires concernant les 15 pays membres de la CEDEAO. Selon le directeur général de l'OoAS, Xavier Crespin, pendant son existence, son institution s'est employée pour une meilleure gouvernance de la santé, nouer des partenariats stratégiques, harmoniser des politiques de santé, lutter contre les épidémies.

ÉTATS-UNIS

L'ouragan Harvey fait un mort au Texas et provoque des inondations «extrêmement graves»

Harvey a fait au moins un mort et plusieurs blessés au Texas, où l'ouragan le plus puissant à frapper les Etats-Unis depuis 2005 a commencé samedi à provoquer des inondations «extrêmement graves».



Le premier décès confirmé par les autorités est «une personne qui a été prise au piège dans l'incendie de sa maison pendant la tempête», a déclaré à la presse un haut responsable du comté d'Aransas, sur la côte texane. Il a également fait état d'au moins douze blessés légers, sans autre précision.

«Il nous faudra des années pour nous remettre de ce désastre», a estimé le responsable de l'Agence fédérale des situations d'urgence Brock Long. Après avoir accosté dans cet Etat du Sud vendredi vers 22h00 (03h00 GMT) en catégorie 4 –sur une échelle de 5–, l'ouragan a été rétrogradé pour n'être plus qu'une tempête tropicale, avec des vents soufflant à 110 km/h, selon le dernier bulletin du Centre national des ouragans (NHC) samedi à 18h00 GMT. Mais sa progression très lente, seulement 4 km/h, la rend très dangereuse car le déluge va continuer sur les mêmes régions pendant plusieurs jours. «Des inondations extrêmement graves sont en cours», a prévenu le NHC. Selon le centre des ouragans, les pluies, pouvant atteindre jusqu'à 100 cm par endroits d'ici jeudi, provoqueront des «inondations catastrophiques et potentiellement mortelles». Le président

Donald Trump, qui a signé dès vendredi une déclaration de catastrophe naturelle, a appelé samedi les équipes à «rester pleinement mobilisées» car les conséquences de Harvey vont se faire sentir lors des prochains jours, selon la Maison Blanche.

Routes submergées par les flots, toitures de maisons envolées, panneaux de signalisation et lignes électriques à terre, branches d'arbres jonchant le sol... Les stigmates de l'arrivée de Harvey étaient nombreux. A Port Aransas, déserté par ses habitants, des bateaux se sont échoués au milieu des rues ou contre des bâtiments.

Alors que les opérations de secours ont commencé, le gouverneur du Texas Greg Abbott a fait état de «dégâts très importants», précisant que plus de 338.000 clients étaient privés de courant, «et cela va durer plusieurs jours».

«Des entreprises et des maisons ont été complètement détruites et, à coup sûr, un grand nombre de vies vont être perturbées de manière importante», a déclaré C.J. Wax, maire de Rockport, sur la chaîne de télévision MSNBC. L'aéroport et le lycée de cette ville de 10.000 habitants ont également souffert.

Pour le National Weather

Center, le danger est «encore bien réel» car «historiquement, l'eau est davantage une menace pour la vie que le vent»: entre 1963 et 2012, le vent n'a causé que 11% des décès survenus lors d'ouragans aux Etats-Unis côté Atlantique tandis que 82% l'ont été par l'eau (49% avec la montée de la mer, 27% par la pluie et 6% par les vagues). Une consigne d'évacuation volontaire a été diffusée samedi dans plusieurs localités à risque d'inondation. L'évacuation d'environ 4.500 prisonniers du centre de détention de la ville de Rosharon, au sud de Houston, a notamment commencé face à la montée des eaux d'une rivière proche.

Outre la pluie, Harvey a provoqué une montée des eaux de la mer pouvant atteindre jusqu'à quatre mètres. Les garde-côtes ont secouru samedi par hélicoptère quinze personnes à bord de bateaux. La côte texane accueille près d'un tiers des capacités de raffinerie de pétrole des Etats-Unis et le Golfe du Mexique 20% de la production américaine.

Selon un dernier pointage samedi à la mi-journée, 112 plateformes ont été évacuées, qui représentent 24,5% de la production quotidienne de brut et 26% de gaz, et de nombreuses installations à terre fermées.

Harvey rétrogradé en tempête tropicale

Le plus puissant ouragan à avoir touché les Etats-Unis depuis 2005 a été rétrogradé en tempête tropicale samedi en milieu de journée mais des inondations «extrêmement graves» sont en cours, a indiqué le Centre national des ouragans (NHC). Dans son dernier bulletin diffusé peu avant 18h00 GMT, le NHC a précisé que Harvey –qui s'est hissé jusqu'à la catégorie 4 sur une échelle de 5– soufflait à 110 km/h et se déplaçait à 4 km/h.

Mais des pluies pouvant atteindre jusqu'à 100 cm par endroits sont attendues d'ici jeudi, ce qui «provoquera des inondations catastrophiques et potentiellement mortelles», a présagé le NHC.

Il a fallu évacuer

environ 4.500 prisonniers du centre de détention de la ville de Rosharon (Texas), au sud de Houston, a commencé samedi face à la montée du niveau d'une rivière proche à cause de l'ouragan Harvey, avait annoncé le service pénitentiaire texan (TDCJ).

Trois unités «vont être évacuées tandis que la rivière Brazos continue de gonfler à cause des importantes pluies de l'ouragan Harvey», a déclaré le TDCJ dans un communiqué, précisant que les prisonniers étaient transportés à bord de bus pénitentiaires vers d'autres établissements dans l'est du Texas.

Cette décision intervenait au moment où le sud du Texas et une partie de la Louisiane subis-

saient les assauts de l'ouragan rétrogradé depuis en tempête tropicale.

Il faut rappeler que des milliers d'habitants des régions côtières ont fui à l'intérieur des terres, souvent à San Antonio, à quelque 200 kilomètres, sous l'insistance des autorités et devant la peur de se retrouver sous l'eau. Outre la pluie, Harvey a provoqué une montée des eaux pouvant atteindre jusqu'à quatre mètres dans certains secteurs.

Or la côte texane accueille près d'un tiers des capacités de raffinerie de pétrole des Etats-Unis et le Golfe du Mexique 20% de la production américaine.

Avant même l'arrivée de l'ouragan, 86 plateformes avaient

été évacuées vendredi à la mi-journée (21,5% de la production quotidienne de brut et 23% de gaz) et de nombreuses installations à terre fermées. Harvey a ravivé aux Etats-Unis le traumatisme de Katrina, qui a provoqué en 2005 une catastrophe humanitaire avec plus de plus de 1.800 morts et la destruction de quartiers entiers de La Nouvelle-Orléans (Louisiane).

A l'époque, le manque de préparation et les défaillances criantes de l'état fédéral avaient eu des conséquences dramatiques. Le président George W. Bush avait été accusé par beaucoup d'indifférence envers les habitants d'une région très défavorisée et majoritairement noire.

APS

SELON LE HCR Les arrivées de réfugiés et de migrants en Europe baissent mais les signalements d'abus et de décès persistent



Le nombre d'arrivées de migrants et de réfugiés en Europe a chuté durant le premier semestre 2017, selon un nouveau rapport publié vendredi par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Toutefois, sans voies légales à disposition pour rejoindre l'Europe, de nombreux réfugiés et migrants ont encore recours à des passeurs sans scrupule ainsi qu'à des réseaux de traite d'êtres humains et risquent la

mort et/ou des abus effroyables, précise le HCR. Selon l'agence onusienne, cette baisse du nombre d'arrivées en Europe enregistrée au premier semestre 2017 s'explique principalement par une diminution de 94% du nombre total de personnes effectuant la traversée maritime depuis la Turquie vers la Grèce. Parallèlement, les traversées depuis l'Afrique du Nord vers l'Italie sont au même niveau que l'année dernière (83.752 personnes à la fin juin 2017

CHINE : Le Guangdong se rétablit après le passage du typhon



Après avoir été très durement frappée par le plus violent typhon de cette année, la province chinoise du Guangdong (sud) se remet. Le trafic a pu reprendre et l'alimentation électrique être rétablie dans les zones touchées, selon des médias locaux. Le typhon Hato est arrivé jeudi dans la région autonome Zhuang du Guangxi, près de 20 heures après avoir touché terre dans la ville de Zhuhai au Guangdong. Le typhon Hato, avec ses vents violents et ses fortes pluies, a fait au moins neuf morts au Guangdong et à Macao, un disparu dans la province et deux autres dans la région administrative spéciale.

La circulation des trains entre Guangzhou, la capitale provinciale, et la ville de Shenzhen a repris mercredi, et davantage de trains reliant Guangzhou et les autres villes au Guangdong circuleront jeudi, selon le Guangzhou Railway Group. Les ferries ont repris leurs services mercredi soir dans le détroit de Qiongzhou, lien essentiel avec la province insulaire du Hainan, selon l'agence chinoise Chine Nouvelle.

L'approvisionnement en électricité de plus de 2,7 millions de familles au Guangdong a été inter-

rompu, mais les trois quarts des foyers sont à nouveau alimentés, selon le China Southern Power Grid. Les trois centrales électriques nucléaires sont intactes. Hato devrait se déplacer vers l'ouest à une vitesse entre 25 km/h à 30 km/h et s'affaiblir pour se transformer en une dépression tropicale jeudi après-midi, selon le Centre météorologique national.

Hato a également apporté mercredi des pluies torrentielles en plusieurs endroits dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest). Les inondations au Yunnan, provoquées par le typhon, ont fait un mort et deux blessés, ont annoncé jeudi les autorités locales. Le Bureau météorologique provincial du Yunnan prévoit que les fortes pluies continueront de frapper les parties occidentale, centrale et méridionale de la province vendredi. Jeudi, la province a aussi émis des alertes aux catastrophes géologiques et aux inondations dans ses zones montagneuses.

La province voisine du Sichuan a également été touchée par Hato.

La station météorologique provinciale du Sichuan prédit que de jeudi soir à vendredi, Hato apportera des pluies torrentielles aux parties du sud de la province.

BRÉSIL: Un 100^e policier tué en 2017 dans l'Etat de Rio de Janeiro

L'Etat de Rio de Janeiro a enregistré samedi la mort d'un 100^e policier depuis le début de l'année, symbole de la flambée de violence qui secoue cette région en plein marasme économique, ont annoncé les forces de l'ordre. L'agent Fabio José Cavalcante a été abattu samedi matin dans la banlieue pauvre de Baixada Fluminense (nord), connue pour ses indices élevés de criminalité. La violence a prospéré à Rio sur fond de marasme économique, la collectivité locale au bord de la faillite ne pouvant plus payer à temps ses policiers. Selon les chiffres de la police militaire (PM), chargée de la sécurité publique au Brésil, où elle est placée sous l'autorité de chaque Etat, 146 agents sont morts en 2016 dans la «ville merveilleuse» et ses environs, dont plus de 100 hors service. Depuis 1995, la PM de Rio de Janeiro a perdu plus de 3.000 hommes.

«Dans aucun endroit du pays, on n'assiste à une guerre si intense et permanente entre des bandes rivales de trafiquants et des milices pour le contrôle du territoire» qu'à Rio de Janeiro, a fait valoir dans le communiqué le colonel Wolney Dias, commandant de la PM de la région. «Dans aucun endroit du pays, on ne trouve autant d'armes dans les mains des criminels» qu'à Rio de Janeiro, a-t-il ajouté.

Un an après le feu d'artifice et le faste des jeux Olympiques, Rio de Janeiro vit au rythme des fusillades et des patrouilles de l'armée déployée pour faire face à une poussée de la violence. Guerre entre gangs de narco-trafiquants, enfants tués par des balles perdues lors de raids policiers dans les favelas, recrudescence des vols à main armée: le sentiment d'insécurité est omniprésent. Ces dernières semaines, la route qui mène à l'aéroport international a été bloquée à plusieurs reprises à cause d'échanges de tirs nourris qui ont terrorisé les automobilistes.

AUTRICHE : 5 morts dans un accident d'alpinisme

Cinq personnes sont mortes et une sixième a été grièvement blessées dans un accident d'alpinisme dimanche dans les Alpes autrichiennes, ont annoncé les secours. L'accident, dont la cause n'a pas été établie dans un premier temps, s'est produit en contrebas du col de la Mannlkarscharte (2.813 m) près de Zell-am-See, dans la province de Salzbourg (ouest), selon la même source. «Nous pensons qu'il s'agit d'une cordée qui a dévié», a indiqué le chef de l'équipe de secours de la Croix-Rouge, Anton Voithofer. Cinq hélicoptères ont été mobilisés et le blessé, qui se trouve dans un état grave, a pu être héliporté à l'hôpital de Schwarzach. La nationalité des victimes n'a pas été indiquée. Il s'agit de l'accident le plus meurtrier cette saison dans les Alpes autrichiennes, où les drames de la montagne font plusieurs dizaines de morts chaque été.

BRÉSIL Au moins 41 morts dans deux naufrages

Deux naufrages en deux jours ont fait au moins 41 morts au Brésil, avec notamment 22 morts recensés jeudi par la Marine lors de l'accident d'un ferry qui transportait plus de 130 personnes dans l'Etat de Bahia (nord-est), selon les autorités. Mardi soir, un autre bateau a fait naufrage sur le fleuve Xingu, dans l'Etat du Para (nord), faisant 19 morts, selon le dernier bilan des autorités locales.

«Ce stade des recherches, nous pouvons confirmer 22 morts», a annoncé le commandant Flavio Almeida, porte-parole de la Marine brésilienne, au sujet du naufrage de jeudi, selon l'AFP.

«Nous sommes parvenus à retrouver 21 survivants, mais beaucoup d'autres ont été repêchés par des embarcations civiles», a-t-il ajouté, expliquant que 126 militaires étaient mobilisés pour les recherches. Selon les services de

sécurité locaux, l'accident s'est produit à 6h30 locale (9h30 GMT), quand le ferry faisait la traversée entre Salvador, capitale de l'Etat de Bahia, et Mar Grande, dans l'île voisine d'Itaparica.

La Marine a indiqué que, d'après des informations de l'association des transports maritimes, l'embarcation transportait 129 passagers, plus quatre membres du personnel navigant, pour une capacité de 160 personnes. Par ailleurs, les autorités de l'Etat de Para ont relevé jeudi à 19 morts le bilan du naufrage d'un bateau qui transportait 49 personnes sur le fleuve Xingu.

Mercredi soir, le gouvernement local avait fait état de dix décès, mais neuf autres corps ont été retrouvés. Les autorités dénombrent 23 survivants et les recherches continuent pour tenter de sauver les sept personnes encore portées disparues.

SELON UNE ÉTUDE Création d'une «fibre» pouvant produire de l'électricité

Des scientifiques aux Etats-Unis et en Corée du Sud ont réussi à mettre au point une fibre capable de générer de l'électricité lorsqu'elle est «étirée ou vrillée», selon une étude publiée jeudi dans la revue américaine *Science*.

«Baptisé «Twistron», ce matériau, composé de nanotubes de carbone, des cylindres creux dont le diamètre est 10.000 fois plus petit qu'un cheveu, pourrait produire par exemple du courant grâce aux mouvements des vagues de l'océan ou à des changements de température», selon les conclusions de ces travaux. De façon à produire de l'électricité, ils doivent au préalable avoir été submergés ou enduits d'un matériau conducteur d'ions —ou électrolyte— qui peut se résumer à un simple mélange de sel de table et d'eau.

«Lorsque vous plongez les fibres en nanotubes de carbone dans un bain d'électrolyte, les fibres sont chargées par l'électrolyte elle-même», a relevé Na Li, scientifique du NanoTech Institute à

l'université du Texas à Dallas. «Aucune batterie externe, ni mise sous tension électrique, ne sont nécessaires», a-t-elle ajouté. Les scientifiques ont souligné que cette technologie n'avait pas vocation à être développée pour des projets à grande échelle. Du moins, pas pour l'instant.

D'après les expérimentations en laboratoire, un Twistron pesant moins lourd qu'une mouche domestique suffit à alimenter une petite ampoule LED, s'allumant à chaque étirement de la fibre.

Une autre expérimentation a montré que, tissé dans un vêtement, ces fibres peuvent alimenter un appareil respiratoire autonome. Ces recherches, à laquelle est associée l'université sud-coréenne de Hanyang, sont financées notamment par plusieurs agences américaines (US Air Force, Nasa, Bureau de la recherche navale) ainsi que le Programme de coopération Corée-US Air Force et le ministère sud-coréen des Sciences.

COLOMBIE: 1,7 tonne de cocaïne d'une valeur de près de 57 millions de dollars saisie sur la côte Pacifique

Les gardes-côtes colombiens ont annoncé mercredi avoir saisi 1,7 tonne de cocaïne, d'une valeur estimée à près de 57 millions de dollars, et arrêté huit personnes lors de l'interception de deux embarcations le long du littoral Pacifique, selon un communiqué de la Marine. «La drogue se trouvait à bord de deux hord-bords interceptés alors qu'ils se dirigeaient vers

l'Amérique centrale», selon la même source. Il faut préciser que c'est l'une des routes les plus utilisées par les narco-trafiquants pour acheminer la cocaïne jusqu'aux Etats-Unis, premier consommateur mondial de ce stupéfiant. «Les deux opérations ont été menées simultanément face au port de Tumaco, dans le département de Nariño, frontalier de l'Equateur, et la va-

leur marchande de la cargaison saisie a été estimée à environ 57 millions de dollars», a souligné la communiqué de la Marine. La Colombie est le premier cultivateur mondial de feuilles de coca, composant de base de la cocaïne, avec 146.000 hectares de plantations, et aussi le premier exportateur de cocaïne avec 866 tonnes en 2016, selon l'ONU.

POURQUOI IL FAUT DÉDRAMATISER L'ÉPILEPSIE

Soudain, un cri. Puis la personne perd connaissance, tombe au sol et est prise de convulsions. Telle est l'image qu'on a de la crise d'épilepsie. Pourtant, cette maladie fréquente n'est pas toujours spectaculaire.

Le Pr Philippe Derambure, neurologue au CHRU de Lille, le souligne : « Les crises ne sont que le symptôme de la maladie et surtout, elles ne sont convulsives que dans 10 % des cas. » Pour comprendre leur origine, il faut savoir que le cerveau peut être comparé à un immense réseau électrique : les neurones y communiquent entre eux en propageant des signaux électriques. Chez les personnes épileptiques, une crise survient lorsqu'un groupe de neurones voit son activité électrique s'accroître de façon excessive.

Cette surexcitation peut concerner l'ensemble du cerveau. On parle alors de crise généralisée. Elle se manifeste par des convulsions ou une simple absence de quelques secondes. Lorsque seule une zone du cerveau est affectée, on parle de crise partielle. En fonction de la zone touchée, les symptômes sont très variables. Il peut s'agir de troubles du langage, d'hallucinations visuelles ou auditives, de sensations de déjà-vu, de troubles de la conscience, ou encore de mouvements involontaires, etc.

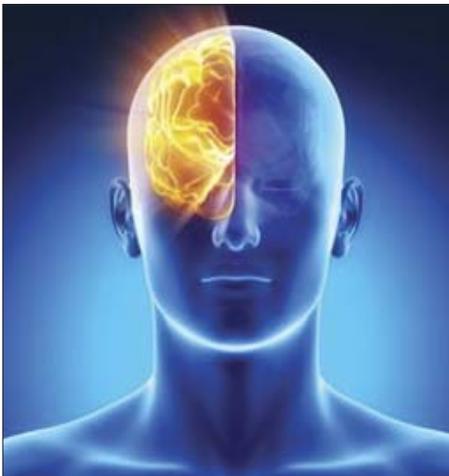
LES CAUSES SONT MULTIPLES ET DE GRAVITÉ DIFFÉRENTE

La maladie peut apparaître à tout âge, même si l'incidence est plus élevée chez les enfants (plus de la moitié des épileptiques le sont devenus avant l'âge de 15 ans). Mais, passé un certain âge, une partie des patients ne fait plus de crise.

Les causes sont mal connues et probablement multiples. « Dans certains cas, il y a sûrement une origine génétique, ce qui expliquerait pourquoi on trouve plusieurs malades dans une même famille », estime le Pr Derambure. Des malformations ou des lésions cérébrales survenues durant la formation du fœtus peuvent aussi être en cause. Et un infarctus, une hémorragie, une tumeur cérébrale, une maladie dégénérative peuvent provoquer des crises, d'où l'augmentation de la fréquence de la maladie chez les personnes âgées.

UNE CRISE DE CONVULSIONS NE SIGNIFIE PAS QU'ON EST ATTEINT D'ÉPILEPSIE

Si épilepsie ne signifie pas toujours convulsions, la réciproque est vraie : une crise de convulsions ne fait pas d'un enfant un épileptique. S'il a moins de 5 ans et que



ses convulsions sont survenues alors qu'il avait de la fièvre, il s'agit plus probablement de convulsions fébriles, une réaction à la fièvre certes impressionnante mais le plus souvent bénigne. Si l'enfant a fait une chute ou s'il a reçu un coup sur la tête, les convulsions peuvent être le symptôme d'un traumatisme crânien. Il faut alors consulter sans attendre. « Pour qu'un diagnostic d'épilepsie soit posé, il faut que les crises se répètent et qu'elles soient caractérisées par une anomalie électrique. Un électroencéphalogramme est donc nécessaire pour le savoir », explique notre spécialiste.

ON PEUT PROTÉGER LA PERSONNE EN CRISE

Une crise d'épilepsie s'arrête spontanément et aussi brusquement qu'elle est apparue. On ne peut donc rien faire pour la stopper. « Il faut seulement attendre que

cela passe, en limitant au maximum ses interactions avec la personne en crise, précise le Pr Derambure. La seule chose que l'on peut faire est de l'éloigner des situations ou des objets dangereux (pousser un rebord de table...). Et tenter de lui faire adopter la position latérale de sécurité (sur le côté, une jambe pliée). Mais, contrairement aux idées reçues, il est inutile, et même dangereux, d'essayer de lui faire mordre quelque chose. »

DES TRAITEMENTS EFFICACES EXISTENT

Il existe une vingtaine de médicaments différents. Ceux-ci exercent une action sur le seuil de déclenchement des crises et, chez deux tiers des patients, évitent la survenue des crises de manière efficace. Un seul médicament peut suffire mais, parfois, il faut en combiner plusieurs.

Chez une minorité de patients, les médicaments ne fonctionnent pas. Pour ces malades, la chirurgie peut être envisagée. Un électroencéphalogramme avec vidéo permet de repérer la zone du cerveau responsable du déclenchement des crises. On peut alors l'enlever (résection) ou la détruire (laser ou radiothérapie ciblée). À condition qu'elle ne soit pas indispensable au fonctionnement du cerveau ou trop proche d'une zone essentielle.

ON PEUT GUÉRIR DE L'ÉPILEPSIE

Les traitements médicamenteux ne guérissent pas l'épilepsie, ils agissent uniquement sur les symptômes. La chirurgie, en revanche, permet la guérison puisque la zone responsable est supprimée. Mais, en raison de son caractère invasif et des risques liés à l'opération, elle n'est envisagée que lorsque l'échec des médicaments est constaté. Enfin, certaines épilepsies de l'enfance guérissent spontanément.

« Mais comme il n'existe pas de marqueur de la guérison, on ne peut qu'essayer, après quatre ou cinq ans sans crise, de diminuer voire d'arrêter les traitements », précise le Pr Derambure.

Pas de Dépakine® pendant la grossesse ! On sait, depuis les années 80, que la Dépakine®, un médicament très utilisé dans l'épilepsie, expose le fœtus à un risque important de malformations.

Dans les années 2000, on a aussi mis en évidence des risques sur le développement neurologique (diminution du QI, troubles du langage, autisme, etc.).

Pourtant, ce médicament a continué à être prescrit à des femmes enceintes : 14 322 en ont pris entre 2007 et 2014.

Certains parlent de scandale sanitaire. Le Pr Derambure se veut plus modéré : « La Dépakine® est un médicament très utile, efficace, bien toléré, c'est pourquoi il est largement prescrit, notamment chez les enfants. Mais quand ces enfants grandissent et deviennent des jeunes femmes, il faut se poser la question du renouvellement de leur traitement.

Les jeunes femmes épileptiques doivent être informées de ce risque et, si elles ont un projet de grossesse, elles doivent consulter avant de tomber enceintes. »

Notre expert - Pr Philippe Derambure, neurologue au CHRU de Lille, président de la Ligue française contre l'épilepsie

LA DÉPAKINE AURAIT FAIT 14 000 VICTIMES

Dans un livre qui paraît aujourd'hui, la présidente de l'association de victimes de la Dépakine (Apevac) estime que cet anti-épileptique aurait fait au moins 14 000 victimes. « On peut raisonnablement estimer que 14 000 personnes ont présenté des atteintes causées par l'exposition in utero au valproate de sodium » peut-on lire dans une étude publiée dans le livre Dépakine, le scandale, que Marine Martin la présidente de l'Association d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anticonvulsivant (Apevac).

Ce chiffre rejoint celui que le mi-

nistère des affaires sociales et de la Santé annonçait en août dernier dans un communiqué.

La Dépakine est commercialisée en France par le laboratoire Sanofi depuis 1967 pour le traitement de l'épilepsie et depuis 1977 pour les troubles bipolaires (sous les noms Dépakote et Dépanidol).

Lorsque ce médicament est pris pendant la grossesse, on estime qu'il y a un risque de l'ordre de 10% que l'enfant naisse avec des malformations physiques, ainsi qu'un risque de 30% à 40% d'atteintes neurologiques, se traduisant par des troubles autistiques, des retards

intellectuels ou des difficultés de coordination.

Aujourd'hui la Dépakine ne peut plus être prescrite aux femmes en âge de procréer, sauf en cas d'intolérance aux autres anti-épileptiques, et un formulaire d'accord de soin doit être signé par la patiente. « Mais dans les faits, beaucoup de médecins ne suivent pas ce protocole » souligne Marine Martin dans une interview accordée à l'Obs. « Une étude de l'AP-HP, commandée par Marine Hirsch, et rendue publique en février, montre bien que l'information n'est pas passée auprès de tous les praticiens. »



CENTRAFRIQUE La MINUSCA renforce son dispositif dans le sud du pays



La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a annoncé samedi avoir déployé des casques bleus supplémentaires sur l'axe Alindao-Gambo, dans le sud du pays, pour protéger les personnes déplacées.

Ce déploiement intervient suite à la dégradation de la situation sécuritaire dans cette partie de la préfecture de Basse-Kotto. Il vise à protéger les personnes déplacées qui fuient les combats entre les éléments anti-Balaka et ceux ex-Séléka du Mouvement pour l'unité et la paix en

Centrafrique (UPC), a précisé la MINUSCA dans un communiqué.

La MINUSCA a établi un périmètre de sécurité autour des déplacés et sécurise les mouvements de ces derniers sur l'axe Dimbi-Kongbo, au sud d'Alindao. A Alindao, la MINUSCA a établi une base opérationnelle temporaire pour prévenir des combats entre anti-Balaka et ex-Séléka de l'UPC et empêcher que les populations civiles ne soient victimes d'éventuelles violences.

De plus, une mission multidisciplinaire de protection de la MINUSCA se rendra à Alindao dans les plus brefs délais, pour appuyer les forces déjà présentes sur place à assurer la protection des civils. Cette mission se concentrera notamment sur les risques d'attaques indiscriminées et les actions de représailles des anti-Balaka ou des ex-Séléka de l'UPC contre des personnes déplacées, qui entravent de surcroît l'accès de ces déplacés à l'aide humanitaire.

De nombreuses violences contre les civils ont été rapportées au cours des dernières semaines dans les préfectures de la Basse-Kotto et du Mbomou.

La MINUSCA a réitéré sa ferme condamnation des attaques perpétrées «par quelques groupes armés que ce soit» contre les populations civiles.

«La MINUSCA rappelle aux parties au conflit que ces actes constituent de graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'Homme, qui pourraient constituer des crimes de guerre dont elles assumeront toutes les responsabilités pénales devant les juridictions nationales et internationales compétentes», selon le communiqué de la MINUSCA.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Aminatou Haidar appelle à la mise en place d'un mécanisme onusien pour la surveillance des violations des droits des Sahraouis par le Maroc

La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar, a appelé samedi à Alger, les Nations unies à mettre en place un mécanisme de surveillance des violations des droits des Sahraouis par le Maroc, d'autant que la Minurso «assiste impuissante à ces violations», tout en exprimant le souhait de voir le nouvel Envoyé personnel onusien donner une impulsion au plan de paix.

«Le Maroc continue à interdire l'accès d'ONG, de différentes organisations internationales (politiques, parlementaires, syndicales, estudiantines) et d'organes de presse, aux territoires sahraouis occupés, en vue de dissimuler les graves violations des droits de l'Homme commises contre des civils sahraouis qui revendiquent pacifiquement leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance, à l'exploitation de leurs ressources naturelles et la libération de l'ensemble des détenus politiques sahraouis», a indiqué



Mme Haidar lors d'une conférence de presse animée conjointement, samedi au siège de l'ambassade de la RASD à Alger, avec Mme Fatma El Mehdi, membre du secrétariat national du front Polisario et secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS).

A cet effet, Mme Haidar a évoqué les violations des droits de l'homme commises par l'occupation marocaine contre les civils sahraouis durant la période allant de janvier à août 2017, relevant que le nombre de manifestations pacifiques du peuple sahraoui pour revendiquer son droit à l'autodétermination et jouir pleinement de ses ressources naturelles, s'élevait à près de 225, outre les mouvements de solidarité avec les détenus politiques sahraouis.

«Les autorités marocaines ont eu recours, à maintes

reprises, de la violence notamment à la gégène et à l'arrestation abusive de 105 jeunes sahraouis» a-t-elle ajouté, mettant en avant que le nombre des détenus sahraouis dans les différentes geôles marocaines a atteint plus de 70 prisonniers dont deux mineurs.

Il y a aussi, a-t-elle poursuivi, les procès politiques tenus en juillet dernier contre les défenseurs des droits de l'homme et militants sahraouis, outre les peines iniques prononcées à l'encontre des détenus politiques du groupe Gdeim Izik.

Les autorités marocaines continuent à interdire l'accès d'une dizaine d'observateurs étrangers au Sahara occidental occupé, en vue de dissimuler leurs pratiques inhumaines infligées aux Sahraouis, ajoute la militante sahraouie.

«Le peuple sahraoui est déterminé à poursuivre la

lutte jusqu'à la victoire et la proclamation de l'Etat sahraoui», a indiqué Mme Haidar, appelant à mettre en place «un mécanisme» onusien pour surveiller les violations marocaines commises contre les citoyens sahraouis, d'autant que la Minurso «assiste impuissante aux crimes et violations commis par le Maroc contre le peuple sahraoui».

Elle a appelé à faire pression sur les autorités marocaines pour qu'elles respectent les décisions de la légalité internationale et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La militante sahraouie a exprimé son souhait de voir le nouveau Envoyé personnel de l'ONU, Horst Kohler, assumer pleinement ses missions et engager des négociations «sérieuses».

Elle a également salué «le soutien stratégique» de l'Algérie au peuple sahraoui et à sa cause juste pour l'autodétermination.

De son côté, Mme Fatma El Mehdi a indiqué que le Maroc, depuis son adhésion à l'Union africaine (UA), avait tenté, en vain, d'expulser le Sahara occidental de l'organisation africaine, estimant que «l'UA est un «acteur et partenaire réel» de la République sahraouie et a toujours défendu l'indépendance de ce territoire occupé.

MAROC Un Sénateur américain «très préoccupé» par la situation des droits de l'homme au Maroc

Un sénateur américain, Tim Kaine, s'est déclaré «très préoccupé» par la situation des droits de l'homme au Maroc, notamment dans la région du Rif où un mouvement de protestation se poursuit depuis plusieurs mois, affirmant qu'il soutient «fermement le droit de toutes les personnes d'exprimer pacifiquement leurs griefs», ont rapporté hier plusieurs médias.

Le sénateur américain de Virginie, membre du comité des Relations extérieures du Sénat et membre du sous-comité du Sénat des Etats-Unis sur le Proche-Orient, l'Asie du Sud, l'Asie centrale et le contre-terrorisme, candidat à la vice-présidence aux côtés d'Hillary Clinton lors de l'élection

présidentielle de 2016, a émis dernièrement une lettre à ses électeurs concernant la situation actuelle au Maroc.

Kaine écrit, dans sa missive, reproduite par les médias: «J'ai des préoccupations concernant l'état des institutions (...) et des droits de l'Homme au Maroc. Les citoyens ne sont pas entièrement protégés en ce qui concerne leur expression, les médias indépendants sont significativement restreints».

S'adressant à ses électeurs qui l'ont sensibilisé sur la situation au Maroc et s'exprimant à propos des troubles sociaux actuels qui agitent la région rifaine d'Al Hoceïma depuis des mois, le sénateur Kaine a ajouté: «Au cours des derniers mois, des dizaines de milliers de

Marocains se sont joints à des manifestations de protestation appelant à des droits politiques, des opportunités économiques et la fin de la corruption. En réponse, le gouvernement a arrêté plus de 100 dirigeants du mouvement de protestation».

Il a rappelé que des «organisations des droits de l'homme comme Amnesty International avaient déjà accusé le gouvernement marocain d'avoir eu recours à la torture de manifestants détenus, mais les tentions persistaient».

«Je suis très préoccupé par ces développements et je soutiens fermement le droit de toutes les personnes d'exprimer pacifiquement leurs griefs», a-t-il conclu.

SOUDAN DU SUD: Un journaliste américain tué dans des combats

Un journaliste américain a été tué samedi au Soudan du Sud en couvrant des combats entre troupes gouvernementales et rebelles qui ont fait 18 victimes, ont confirmé hier les deux camps et de l'ambassade américaine.

Christopher Allen, un journaliste et photographe indépendant travaillant pour plusieurs médias internationaux, dont The Telegraph, Vice News ou the Independent, était arrivé récemment au Soudan du Sud, après avoir longuement couvert le conflit en Ukraine.

Il était intégré («embedded») avec la rébellion depuis quelques jours et a été tué lors de violents combats ayant éclaté dans la ville de Kaya, à l'extrême sud, à la frontière avec l'Ouganda et la République démocratique du Congo, selon des médias. «Seize corps ont été trouvés: 15 d'autochtones et d'un Blanc, et nous avons décidé d'ame-

ner le corps du Blanc (à Juba) pour identification», a déclaré le porte-parole adjoint de l'armée sud-soudanaise (SPLA), le colonel Santo Domic Chol.

«Hier soir (samedi), j'ai reçu l'information que le Blanc semble être un Américain qui travaillait comme photographe pigiste avec les rebelles», a-t-il ajouté, précisant que les 15 morts étaient des rebelles et que la SPLA avait de son côté perdu trois hommes.

La rébellion (SPLA-IO) a indiqué sans plus de détails, dans un communiqué publié dimanche, que l'occidental tué était «Christopher Allen, un journaliste américain».

L'ambassade américaine à Juba a également confirmé la mort de Christopher Allen.

«C'est un citoyen américain», a déclaré dimanche confirmé Jeremiah Knight, le porte-parole de l'ambassade.

L'armée et la rébellion se sont mutuellement accusées d'avoir déclenché une offensive, la SPLA affirmant avoir rapidement repoussé les rebelles qui tentaient de s'emparer de Kaya.

Deux ans et demi après son indépendance du Soudan en juillet 2011, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans un conflit armé qui a fait des dizaines de milliers de morts, poussé environ 4 millions de personnes à fuir leurs foyers et rendu près de la moitié des 12 millions d'habitants dépendants de l'aide alimentaire.

Le conflit avait débuté par des combats entre des unités rivales de l'armée, minée par des antagonismes politico-ethniques et alimentés par la rivalité entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.

IRAK

Les forces irakiennes remportent la bataille de Tal Afar face à Daech

Les forces gouvernementales irakiennes ont chassé hier le groupe terroriste «Daech» de son dernier bastion, Tal Afar, à environ 70 km à l'ouest de Mossoul, dans la province irakienne de Ninive, une semaine après le lancement d'une offensive d'envergure.

Accompagnées d'unités paramilitaires et appuyées par une coalition internationale sous commandement américain, les forces irakiennes tiennent désormais «tous les quartiers» du dernier fief de Daech dans la province de Ninive (nord), selon le Commandement conjoint des opérations (JOC), qui coordonne la lutte anti-Daech en Irak.

Une semaine après le début de l'offensive, les forces irakiennes poursuivent toutefois leurs opérations pour débarrasser la ville des derniers éléments de Daech, des explosifs et autres obstacles laissés derrière eux par les terroristes et s'assurer de la sécurité des zones reprises, selon les médias.

La neuvième division blindée de l'armée et des combattants paramilitaires du «Hachd al-Chaabî» ont ainsi repris le quartier al-Askari, mais aussi la zone industrielle de la ville et le village al-Rahma, dans la banlieue nord-est, a indiqué dans un communiqué le lieutenant-général Abdul Amir Yarallah du commandement des opérations conjointes.

La reprise de ces derniers quartiers occupés par Daech a ainsi permis de libérer complètement la ville de Tal Afar, précise le communiqué.

C'est également dans la province de Ninive que les terroristes ont perdu début juillet Mossoul, la deuxième ville d'Irak et



le plus gros bastion urbain dans le pays, située à 70 kilomètres à l'est de Tal Afar.

Après la prise samedi du centre de Tal Afar et sa citadelle ottomane, sur laquelle les forces anti-Daech ont aussitôt hissé le drapeau irakien, puis dimanche des derniers quartiers aux mains des terroristes, les combats se poursuivent aux abords de la ville.

L'objectif désormais de reconquérir al-Ayadih

L'objectif est désormais de reconquérir al-Ayadih, une localité à 15 km au nord de Tal Afar. Cette bourgade est importante pour les forces anti-Daech car elle se trouve sur la seule route, depuis Tal Afar, que les forces anti-Daech empruntent pour fuir en Syrie.

Samedi en fin de journée, sur l'ensemble de la région de Tal Afar, «1.455 km carrés avaient été repris sur 1.655 km carrés, soient 70% de la zone», selon le Commandement

conjoint des opérations (JOC). Dans leur progression, rapide, les forces irakiennes sont aidées par les avions irakiens et de la coalition internationale qui pilonnent la région depuis des semaines.

L'avancée à Tal Afar est sans commune mesure avec celle à Mossoul, énorme centre urbain qui était encore densément peuplé à l'entrée des troupes en novembre 2016. Là-bas, les combats, une sanglante guérilla urbaine, ont duré neuf longs mois.

À Tal Afar, au moins dix fois moins peuplée que Mossoul, avec 200.000 habitants avant l'entrée des terroristes en 2014, la victoire devrait être annoncée, selon des commandants militaires, avant l'Aïd al-Adha, qui sera célébrée le 2 septembre en Irak.

Alors que les humanitaires se préparent à un nouvel exode de civils au fur et à mesure de l'avancée des troupes, jusqu'ici le flux de déplacés est

ténu, assurent combattants et humanitaires.

Seules les unités de l'armée, appuyées par les unités paramilitaires du Hachd al-Chaabî — dominé par des milices combattant encore, tandis que la police fédérale et les unités du contre-terrorisme (CTS) ont annoncé avoir repris toutes les zones qui leur avaient été assignées.

Mais alors que se dessine la fin des opérations à Tal Afar, les forces anti-Daech en Irak ont encore deux objectifs.

D'un côté, Hawija, à près de 300 km au nord de Bagdad, dans la province de Kirkouk. La coalition internationale a annoncé avoir mené ces derniers jours dans ce secteur deux raids aériens ayant notamment détruit «deux unités tactiques de Daech et un point de contrôle et de commande».

De l'autre, trois localités de l'ouest désertique frontalier de la Syrie: al-Qaim, Rawa et Anna, tenues par Daech.

La région de Tal Afar s'étend sur près de 3.206 km². Elle est constituée de Tal Afar et de trois autres villes: Zummar, contrôlée par les forces de sécurité kurdes, Mahalabiyah, libérée ces derniers jours, et Ayadhiyah, encore contrôlée par Daech. La région compte également 47 villages. Lors d'une attaque fulgurante en 2014, Daech s'était emparé de près d'un tiers de l'Irak mais il a ensuite perdu beaucoup de terrain.

AZERBAÏDJAN: 6 blessés dans une explosion dans un dépôt d'armes

Six personnes ont été blessées hier par une explosion dans un dépôt d'armes provoquée par un incendie qui s'est propagé dans une base militaire en Azerbaïdjan, ont indiqué des responsables de ce pays du Caucase.

«Des habitants ont été évacués des villages de Gilezi et Shitalchai», les plus proches de la base militaire, située à environ 70 km de la capitale, Bakou, a indiqué le ministre de la Défense dans un communiqué.

Selon le ministère, c'est un incendie dans la base militaire «qui a provoqué les explosions».

Une porte-parole du ministère de la Santé, Liya Bairamova, a déclaré que «six personnes avaient été blessées dans l'incendie et les explosions», sans toutefois préciser si les victimes étaient des civils ou des militaires. Un important axe routier reliant le nord de Bakou à la ville de Guba et à la frontière russe a été fermé en raison de cet incident.

LIBAN-SYRIE L'armée libanaise annonce une pause dans son offensive contre Daech

L'armée libanaise a annoncé hier une pause dans son offensive contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) dans une région montagneuse frontalière avec la Syrie afin de négocier la libération de soldats retenus en otages depuis 2014.

Cet arrêt unilatéral des hostilités est entré en vigueur à 07h00 (04h00 GMT) et devrait ouvrir la voie à la dernière phase des négociations sur le sort des soldats prisonniers, a indiqué le commandement de l'armée dans un communiqué.

L'armée libanaise avait lancé le 19 août son offensive et annoncé mardi avoir pris le contrôle de la plus grande partie du territoire tenu par les terroristes. Quatre soldats libanais ont été tués par des mines depuis le début de la campagne.

Selon l'armée, quelque 600 combattants de l'EI étaient présents dans le secteur où ils ont représenté longtemps une menace pour la sécurité du pays. En 2014, ils avaient envahi la ville frontalière de Aarsal et capturé 30 soldats et policiers libanais.

VENEZUELA: 49 médias fermés par le gouvernement en 2017



Un total de 49 médias ont été fermés par le gouvernement vénézuélien en 2017, a dénoncé samedi le principal syndicat de journalistes du pays, lors d'une manifestation organisée après la censure de deux radios locales très connues.

«Nous avons enregistré la fermeture de 49 médias, pour la plupart des radios, mais aussi des chaînes de télévision payantes comme RCN et Caracol», a plaidé Marco Ruiz, secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de la presse (SNTP).

Un groupe de journalistes a manifesté samedi contre la décision de la Commission nationale des communications (Conatel) de couper le signal de deux célèbres radios de Caracas, 92.9 FM et Magica 91.1 FM, présentes sur les ondes depuis près de 30 ans.

Mercredi, la Conatel a ordonné la coupure du signal de RCN et Caracol, deux grandes chaînes de télévision vénézuéliennes par abonnements. En février, c'est le signal en espagnol de la chaîne de télévision américaine CNN qui avait été fermé.

APS

ESPAGNE:

Le bilan des attentats passe à 16 morts

Le bilan des attentats en Espagne est passé à seize morts, avec le décès hier d'une Allemande de 51 ans, a annoncé la Protection civile catalane. «Ce matin, une femme de 51 ans, de nationalité allemande, qui avait été admise dans un état critique à l'unité de soins intensifs de l'hôpital del Mar de Barcelone, est décédée», a annoncé la protection civile dans un communiqué.

La ressortissante allemande avait été blessée lors de l'attentat de Barcelone, quand une camionnette conduite par un jeune Marocain a

foncé dans la foule sur la Rambla, l'artère la plus fréquentée par les touristes dans la métropole catalane. Samedi, plus de 100.000 personnes ont marché à Barcelone contre le terrorisme, en présence du roi d'Espagne, sous le slogan «Je n'ai pas peur».

Le double attentat de Barcelone et de la station balnéaire de Cambrils, les 17 et 18 août, revendiqué par l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI), a également fait 125 blessés.

La cellule terroriste responsable

des attentats en Espagne préparait «un ou plusieurs attentats» à la bombe à Barcelone avec, selon les enquêteurs, 120 bonbonnes de butane retrouvées dans une maison à 200 kilomètres de la capitale catalane. Pour preuve, les cent vingt bonbonnes de gaz butane ont été retrouvées dans les ruines de la maison d'Alcanar. L'explosion accidentelle avait, toujours selon les enquêteurs, poussé la cellule à agir dans la précipitation en utilisant des véhicules pour tuer à Barcelone puis à Cambrils, 120 km plus au sud.

ATTAQUE DEVANT BUCKINGHAM: Arrestation d'une deuxième personne

Un homme de 30 ans a été arrêté hier dans l'ouest de Londres, en lien avec l'attaque de policiers, vendredi soir, devant le palais de Buckingham, a annoncé la police britannique. «L'homme a été arrêté aujourd'hui (dimanche) et soupçonné d'être impliqué dans la planification, la préparation ou l'instigation d'un acte de terrorisme et il a été placé en garde à vue», a indiqué la police dans un communiqué.

La police a précisé qu'une perquisition était en cours à une adresse dans l'ouest de Londres,

dans le cadre de cette enquête.

«L'arrestation a été effectuée par des policiers de la direction du contre-terrorisme qui enquêtent sur l'acte terroriste de Constitution Hill au cours duquel trois policiers ont été légèrement blessés», a précisé la police. Une prolongation de la garde à vue de l'assaillant de 26 ans arrêté vendredi soir devant Buckingham a par ailleurs été autorisée jusqu'au vendredi 1er septembre, selon la même source.

Cet agresseur originaire de Luton, à cinquante kilomètres au

nord de Londres, s'en est pris à des policiers non armés. Il a été neutralisé avec du gaz incapacitant, avait détaillé la police. Trois policiers ont été légèrement blessés dont deux ayant nécessité des soins à l'hôpital.

Cette attaque était intervenue deux heures après une agression au couteau de militaires à Bruxelles. L'auteur, de nationalité belge, a été tué par les forces de l'ordre et l'attaque a été revendiquée samedi soir par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) selon les médias.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'**information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'**information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'**information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La **presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'**illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
 - Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication
- La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

CINÉMA

Réouverture d'un cinéma à Gaza le temps d'une soirée, une première en 30 ans

Plusieurs centaines de personnes ont renoué samedi soir avec la magie du grand écran à Gaza, pour la première fois en plus de 30 ans, avec la réouverture, le temps d'une soirée, du cinéma Samer.

Le cinéma, construit en 1944 puis fermé dans les années 1960, a tenu une séance spéciale en projetant un film sur les Palestiniens dans les prisons israéliennes.

Quelque 300 personnes, hommes et femmes, ont assisté à la séance. «Nous avons besoin de vivre comme des êtres humains, avec des cinémas, des espaces publics, des parcs», a affirmé Jawdat Abou Ramadan, un des spectateurs.

Il n'y a actuellement aucune salle de cinéma ouverte dans l'enclave palestinienne soumise depuis 10 ans à un blocus terrestre, aérien et maritime d'Israël.

L'unique représentation de samedi est «symbolique» des efforts plus larges pour «redonner vie à l'idée du cinéma à Ghaza», a déclaré Ghada Salmi, l'une des organisatrices citée par l'agence AFP.

D'autres cinémas de la bande de Ghaza ont tour à tour fermé dans les années 1980, au cours notamment de la première Intifadha, le soulèvement palestinien. «Les autres cinémas ont



par la suite eu peur de diffuser des films», a affirmé Mme Salmi. Le film projeté samedi soir, «Dix ans», raconte l'histoire de détenus

palestiniens dans les prisons israéliennes. «Nous, en tant que Palestiniens, avons besoin d'un grand espace pour l'art», a-t-elle indiqué. En mai, un rare festival de films traitant des sujets liés aux droits humains avait pu se tenir en plein air, au port de la ville de Ghaza.

USA

Décès du réalisateur américain Tobe Hooper

Le réalisateur américain Tobe Hooper, un des maîtres du film d'horreur, est décédé samedi en Californie à l'âge de 74 ans, rapportent des médias américains. Tobe Hooper a révolutionné en 1974 le film d'horreur avec la sortie de "Texas Chain Saw Massacre" ("Massacre à la tronçonneuse").

Le film, censuré dans certains pays à cause de son extrême violence, raconte les malheurs d'un groupe d'amis attaqués par "Leatherface", l'homme au masque en peau humaine et à la tronçonneuse meurtrière. Hooper, était un professeur d'université avant de se tourner vers le cinéma.



Le court métrage "je te promets..." du réalisateur algérien Mohamed Yargui a décroché le premier prix au Festival international Wassit (2e édition) du court métrage, organisé dans la ville irakienne Al Kout (Sud-est du pays).

D'une durée de 17 minutes, le film, tourné en langue amazighe, raconte l'histoire d'un frère qui tente d'honorer sa promesse envers sa sœur une fois grandi. Le film met en exergue égale-

ment les différents aspects de la culture locale et la situation de la femme dans la ville de Béjaia. "Je t'ai promis" est la troisième œuvre du réalisateur après ses deux courts métrages à savoir "au bout du tunnel" sorti en 2016 et "Houria" (2007). M. Yargui a travaillé en tant que réalisateur adjoint avec Abdelkrim Bahloul dans son long métrage "voyage en Algérie".

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA
COMMUNE DE REGHAIA

NIF 41 000 20 000 16 08 50 10 38

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°40/SPCM/2017

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°28/SPCM/2017 publié dans les quotidiens : première parution et DK News du 15/06/2017 et le BOMOP, qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres techniques et financières, faite conformément aux critères prévue dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants:

N°	Intitulé du projet	Nom de l'entreprise	Note Technique Supérieure ou égale à 30 points selon le cahier des charges	Délai	Montant de L'offre Financière Corrigé (TTC)	Motif de choix
1	TRAVAUX D'aménagement et engazonnement synthétique aire de jeux cite aïf khoudja	ETBPH CHELLAL BOUALEM NIF 177351500913178	Atteint la note technique 31.88/50	4.5 Mois	34 823 922.00 DA	moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut demander les résultats détaillés dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, comme il peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens ayant publié l'avis d'appel d'offre.

Grille géante n°357

petite dispute liseuse de main	↓	plante irritante mettaient à part	↓	amaigri repère financier	↓	élèves incultes paraqu岸	↓	loco	↓	arrêt de sécrétion suite de siècles	↓	sortirait de l'ivresse détruits	↓
sidérale	→							engins de levage abandon- née	→				
bouleversément	↓			sculpte- ras incontes- table	→				↓				
bébé truite passant par	→							person- nel grosse lèvre	→		déesse marine bruit de baguette	→	
	↓		concrets requis- saint	→					↓	faible branche sans motif	↓		pronom masculin mimera
épellera	→				grand- père mère de nourrain	→							
devenir azuré	↓					petit clou plat labeur rural	→						
fabrique de cadres plante	→				retraite calculée c'est le chrome	→						zone de lames femme acariâtre	→
	↓									paria mois prin- tanier	↓		
gaz de tubes	↓	lac américain troupe d'antan	→					envois par ondes normé	→				pas floue du tout
	↓			croqueu- se de pomme élargi	→			manda- taire petit écran	→				
avion rapide	→	sainte de l'agenda compliment	↓			hautaine se po- sera sur leau	→						justes rétribu- tions
	↓			imprécis délaiera	→						affreux rongeurs bénéfi- que	→	
verse sa part	↓	tasse avalais ton lait	→					parcou- rue apposés sa griffe	→			tantale réduit cri qui suit bis	→
	↓					substitut de nappe cri de maladroit	→				sembla- ble prompte	→	
quelot- terai	→							terre émergée ancien poids	→				halo pour initiés
attité	↓				m'esclaf- ferai il vient après do	→							
échouer	↓	très légères demande de lieu	→									patric d' Abraham fin d'infinif	→
	↓					actinium dans la réaction	→			remorque	→		
Fédéra- tion yankee	→				coqueras fort	→							

Solution

C'est arrivé un 28 août

Sudoku n° 1656

9	2	1	6	3	5	7	8	4
5	6	7	9	8	4	2	1	3
3	8	4	1	2	7	9	5	6
4	9	8	2	7	1	3	6	5
7	1	6	3	5	9	4	2	8
2	3	5	8	4	6	1	7	9
1	5	3	4	6	2	8	9	7
8	7	9	5	1	3	6	4	2
6	4	2	7	9	8	5	3	1
1	2	3	4	5	6	7	8	9
7	5	9	3	1	8	4	6	2
4	6	8	2	9	7	1	3	5
7	1	5	6	3	9	2	8	4
6	2	3	1	8	4	9	7	5
9	8	4	5	7	2	3	1	6
1	9	7	3	6	5	4	2	8
4	3	6	8	2	1	5	9	7
8	5	2	4	9	7	6	3	1
5	4	9	2	1	8	7	6	3
2	6	1	7	4	3	8	5	9
3	7	8	9	5	6	1	4	2

Mots Croisés n° 1656

CARQUEIRANNE
 ODEURS EMEUT
 NICRE AVINEE
 CRUSTACE NANT
 IE TERTIAIRE
 L UER ALI AM
 IMBUES LONGE
 AGAR ABELIEN
 B C CHARI AT
 US CHALE UN
 LISIER NANTI
 ECU FACTURER

Grille géante n° 356

S E A P I E E
 H E R M A P H R O D I T E S
 D E P I T E E E L A N S
 M I S E R E U S E E T N A
 T I R E R A P A S U R
 P I L E A T L A S V I T
 E L U S E T I E R E
 P U E R A I S A E R A S
 S S U L T A N S I T E
 J E T O D E R A T E S U D
 A C E A R E T E P I
 D E L A V E S S A V A I T
 M E L I S S E L A I D E
 A P N E E S P R E S S E R
 E T E A P E U R E E A
 E C U P I L E R A S T I
 H E L A O S A S B O T
 F E U I L L U L B A R
 S E E F F I C A C E S
 T I E D E S E T O I L E E
 O S S U R E E R A R T

- 1894 : Karl Böhm, chef d'orchestre autrichien († 14 août 1981).
- 1899 : Charles Boyer, acteur français († 26 août 1978).
- 1909 : Coup de Goudi (Grèce).
- 1914 : Bataille de Heligoland (Première Guerre mondiale).
- 1924 : Déclenchement du Soulèvement d'août en Géorgie.
- 1963 : Discours de Martin Luther King : I have a dream.
- 2011 : Au Népal, le dirigeant du PCUN-M, M. Buparam Bhattarai, devient premier ministre. Célébrations
- Hong Kong : Fête de la libération (1945).

TENNIS / CHAMPIONNATS ARABES DES 13-14 ANS : L'Algérie décroche deux médailles

La sélection algérienne de tennis a décroché deux médailles (1 argent et 1 bronze) dans la formule «par équipes» des championnats arabes des 13-14 ans, organisés du 18 au 26 août à Hammamet (Tunisie).

La médaille d'argent a été décrochée par l'équipe des 13 ans «filles», composée de Bouchra Mebarki, Ines Cherif et Sarah Baitiche, après leur défaite en finale contre le Maroc (2-0).

Dans la catégorie des 14 ans «filles», c'est Zitouni Ferial et Ines Missoum qui ont offert à l'Algérie une médaille de bronze, après avoir décroché la 3e place.

«Notre objectif a été plus ou moins atteint, car on espérait décrocher deux à trois médailles dans cette compétition.

Qu'elles soient en or, en argent ou en bronze importait guère, car le plus important pour nous était de monter sur le podium» a indiqué le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaad.

«Les garçons ont fait de leur mieux, mais ils ont été éliminés en quarts de finale, alors que les filles ont mieux géré leurs matchs, particulièrement dans la formule par équipes, ce qui leur a permis de décrocher deux médailles», a ajouté le président de la Fédération, estimant que le niveau de la compétition était «très élevé» et que les athlètes algériens ont dû faire face à des têtes de séries.

«Le fait d'avoir remporté deux médailles est une très bonne chose, surtout que pour certains de nos joueurs, il s'agissait de la toute première participation à ce genre de compétitions.

C'est donc une bonne expérience pour eux, et qui je l'espère, leur servira à l'avenir» a ajouté Bessaad.

L'Algérie a pris part à ces Championnats arabes avec un total de dix athlètes répartis comme suite : Brahim Ramzi, Benosmane Abdelkrim, Benamar Anis, Benhabiles Rayan, Mébarki Bouchra, Cherif Ines et Baitiche Saifi, chez les 13 ans, ainsi que Lebdi Mohamed Forkan, Zitouni Ferial et Missoum Ines chez les 14 ans.

La délégation algérienne était conduite par Dahmani Mohamed, membre du bureau fédéral et encadrée par les entraîneurs Ouahab Reda et Keciba Wakil.

29^{ES} UNIVERSIADES D'ÉTÉ - ATHLÉTISME (3000M STEEPLE): Médaille de bronze pour l'Algérien Messaoudi

L'Algérien Ali Messaoudi a ajouté à l'Algérie sa seconde médaille de bronze des 29e Universiades-2017, en prenant la 3e place de l'épreuve du 3000 mètres steeple, course hier à Taipei, pour le compte de la 5e journée consacrée à l'athlétisme. Messaoudi (21 ans) a couru l'épreuve en 8:37.14, derrière le Sud-africain Mokopane Rantso Alfred (8:36.25) et le nouveau champion du monde, le Polonais Zalewski Krystian (8:35.88).

Dix sept athlètes ont pris part à l'épreuve du 3000 mètres steeple Lors des compétitions de la journée du samedi, l'autre algérien Abdelmalik Lahoulou avait offert à l'Algérie, la première médaille des jeux Universitaires de Taipei. Elle était de couleur bronze remportée en finale de l'épreuve du 400 mètres/haies.

Lahoulou a terminé la course à la troisième place en 49.30, devancé par Chen Chieh (Taipei), médaillé d'argent en 49.05, et Santos Aquino Juander (République Dominicaine), médaillé d'or avec un temps de 48.65.

BOXE/MONDIAUX-2017 (SENIORS) : Entrée en lice lundi de Flissi (52 kg) et Benbaâziz (60 kg)

Les boxeurs algériens, Mohamed Flissi (52 Kg) et Reda Benbaâziz (60 Kg) feront aujourd'hui leur entrée en lice pour le compte des huitièmes de finale de la 19e édition des championnats du monde seniors, organisés du 25 août au 2 septembre à Hambourg (Allemagne).



Mohamed Flissi, médaillé de bronze aux mondiaux 2015 de Doha (Qatar), affrontera en 1/8es de finale l'Indien Bisht Kavinder (22 ans), champion d'Asie en titre et vainqueur au précédent tour du Japonais, Baba Byusei (3-2).

L'Algérien aura la faveur des pronostics face à un adversaire beaucoup moins expérimenté puisqu'il participe pour la première fois à une phase finale d'un tournoi mondial, mais la concentration est plus que jamais exigée dans ce genre de duels et la moindre erreur peut coûter très cher. La catégorie des 52 kg semble très ouverte avec le Cubain, Yosbany Veitia, médaillé d'argent à Doha et

l'Ouzbek, Jasurbek Latipov, médaillé d'or à Almaty (Kazakhstan) en 2013.

Des boxeurs expérimentés à l'image de Manuel Cappai de la Colombie et Ceiber David Avila de l'Irlande sont également annoncés dans la catégorie des 52 kg.

De son côté, Reda Benbaâziz (60 Kg) fera, lui aussi, son entrée dans la compétition au stade des 1/8es de finales en allant chercher la qualification face à l'Australien, Garside Harry qui a pris le dessus en 16e de finale sur le Mauricien, John Colin (5-0).

Dans cette catégorie, Benbaâziz aura la tâche très difficile avec la présence de l'Anglais, Calum French ,

sans oublier le médaillé d'or olympique, le Français Sofiane Oumiha qui s'est bien préparé pour le sacre mondial.

Vendredi, Mohamed Yacine Touareg, engagé dans la catégorie 49 Kg, avait été éliminé dès le premier tour en perdant face à l'Australien Alex Winwood sur le score de (2-3).

L'Algérie prend part aux championnats du monde à Hambourg avec trois boxeurs avec l'objectif de faire bonne figure.

Il s'agit de Mohamed Flissi (52 kg), médaillé de bronze aux mondiaux 2015 de Doha (Qatar), de Réda Benbaâziz (60 kg) et de Touareg Mohamed Yacine (46-49 kg).

JUDO / CHAMPIONNATS DU MONDE 2017 : Les Algériens connaissent leurs adversaires

Les dix judokas algériens (5 messieurs / 5 dames) engagés dans les championnats du monde 2017 de la discipline, connaissent depuis hier leurs adversaires dans cette compétition, organisée du 28 août au 3 septembre à Budapest (Hongrie).

Chez les moins de 52 kg (dames), Meriem Moussa débutera contre la Mauricienne Christianne Legentil, avant d'affronter en cas de victoire la Polonaise Agata Perenc, pour une place en demi-finale de la poule "C".

De son côté, Ratiba Tariket (-57 kg) sera opposée à la Sénégalaise Ndeye Oumy Camara, au moment où ses compatriotes Souad Bellakhal (-70 kg) et Kaouther Ouallal (-78 kg) seront respectivement opposées à la Marocaine Assma Niang et la Cubaine Kaliema Antomarchi.

La cinquième et dernière algérienne engagée dans ces Mondiaux-2017, Sonia Asselah, concourra



dans la catégorie des plus de 78 kg, et elle débutera contre la Brésilienne Maria Suelen Althman.

Chez les messieurs, la participation algérienne devrait se limiter à seulement quatre athlètes, car le doute subsiste concernant Houd Zourdani (-66 kg).

Ainsi, seuls Djeddi Oussama (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Nadjib Temmar (+100 kg) devraient représenter les couleurs nationales dans ce tournoi.

Djeddi débutera contre le Portugais Nuno Saraiva, alors que ses compatriotes Bouyacoub et Temmar seront respectivement opposés au Roumain Luca Kunszabo et au Sénégalais Mbagnick Ndiaye.

De son côté, Benamadi a bénéficié d'un tirage au sort relativement clément, puisqu'il a été exempté du premier tour, et débutera donc directement au second, contre le vainqueur du match mettant aux prises le Bosnien Toni Miletic et le Georgien

Ushangi Margiani.

Un total de 731 judokas (440 messieurs et 291 dames), représentant 126 pays, participant à ces Mondiaux 2017 à Budapest.

Avec 18 athlètes engagés (9 messieurs et 9 dames), la France, le Brésil, la Hongrie, la Mongolie et le Kazakhstan comptent parmi les pays les mieux représentés, au moment où la Norvège, le Nigeria, la Palestine et le Pakistan n'ont engagé qu'un seul judoka chacun.

Judo / Mondiaux 2017 : Le programme complet de la compétition

Le programme complet, en heures GMT, des Championnats du monde de judo, organisés du 28 août au 3 septembre à Budapest (Hongrie) :

Aujourd'hui 28 août : à partir de 08h00, bloc final à partir de 14h00 Dames -48 kg, messieurs -60 kg

Demain 29 août : à partir de 08h00, bloc final à partir de 14h00 Dames -52 kg, messieurs -66 kg

Mercredi 30 août : à partir de

08h00, bloc final à partir de 14h00 Dames -57 kg, messieurs -73 kg

Jeudi 31 août : à partir de 08h00, bloc final à partir de 14h00 Dames -63 kg, messieurs -81 kg

Vendredi 1er septembre : à partir de 08h00, bloc final à partir de 14h00 Dames -70 kg et -78 kg, messieurs -90 kg

Samedi 2 septembre : à partir de 08h00, bloc final à partir de 14h00

Dames +78 kg, messieurs -100 kg et +100 kg

Dimanche 3 août : à partir de 07h00, bloc final à partir de 14h00 Epreuve par équipes mixtes : trois catégories messieurs (-73 kg, -90 kg et +90 kg), et trois catégories dames (-57 kg, -70 kg et +70 kg).

APS

29ES UNIVERSIADES D'ÉTÉ - ATHLÉTISME: Les Algériens Triki et Belbachir en finales de la longueur et du 800m

Les athlètes Yasser Mohamed-Taher Triki et Mohamed Belbachir se sont qualifiés pour les finales, respectivement, de la longueur et du 800 mètres, disputées hier à Taipei, pour le compte des 29es Universiades-2017.

Au concours de longueur, Mohamed-Taher Triki a terminé le tour qualificatif à la 5^e place du groupe A, avec un saut à 7,71m à son premier essai qui lui permet de disputer la finale du concours, prévue aujourd'hui.

Les quatre premières positions de son groupe sont revenues, respectivement à, Juska Radek (Tchéquie) avec un saut à 8,31m, devant Marcelino Dos Santos (Brésil) 7,89m, Malau Raihau (France) 7,72m et le Coréen JOO Eunjae (7,71m).

Sept sauteurs sur les vingt trois composant le groupe A se sont qualifiés, alors que cinq seulement des 25 athlètes du groupe B, seront présents en finale.

Les athlètes devaient réaliser un saut à 7,90m (minima de qualification) ou figurer parmi les douze meilleurs sauteurs en séries.

Dans le groupe B, le Camerounais Mayack II Richard a réalisé le meilleur saut avec 7,69m (sa meilleure performance de la saison), suivi de l'Australien Mitrevski Christopher (7,66m) et



l'italien Randazzo Filippo (7,64m).

De son côté, Mohamed Belbachir s'est qualifié pour la finale de l'épreuve du 800m, programmée lundi, en se classant second dans la 3^e série, en 1:48.30, réalisant le 3^e meilleur temps des trois séries, derrière le Français Lusine Aymeric 1:48.04.

La série de l'Algérien a été remportée par le Mexicain Lopez Alvarez (1:48.23).

Par contre, son compatriote Ramzi Abdenouz a été éliminé dans la 2^e série, après s'être classé 5^e en 1:49.94.

Les deux premiers des trois (3) séries passent en demi-finale, en plus des

deux meilleurs temps. Le relais algérien du 4x400m n'a pu se qualifier pour la finale, prévue lundi.

Composé du quatuor (Athmani Skander Djamil, Saber Boukmouche, Ramzi Abdenouz, Mohamed Bekar), le relais a pris la 4^e place dans la seconde série courue en 3:09.84, derrière l'Australie 3:09.66 (qualifiée au temps), la République Tchèque en 3:08.88 et Taipei en 3:07.35, deux sélections qualifiées aussi pour la finale.

L'épreuve permettait aux deux premiers de chaque série de se qualifier aux côtés des deux meilleurs chronos des trois séries.

BEACH VOLLEY

La dernière étape de la caravane de beach volley les 29 et 30 août à la plage Saint-Roch (Oran)

La dernière étape de la 19^e caravane de beach volley masculin aura lieu les 29 et 30 août au niveau de la plage Saint-Roch dans la commune d'Ain El-Turck (Oran), a-t-on appris hier de la ligue organisatrice.

Cette dernière étape, organisée par la ligue de volley-ball de la wilaya en collaboration avec la DJS d'Oran, s'inscrit dans le cadre de l'animation du littoral oranais.

Elle verra la participation des 12 meilleures paires masculines, issues de plusieurs clubs de la wilaya d'Oran.

Six étapes qui se sont déroulées depuis le mois de juin avec des tournois de street volley, disputés au

centre-ville d'Oran et à Arzew durant les soirées du ramadhan et de beach volley, lancés à partir de la plage Mers El Hadjadj, pour sillonner les plages Cap Falcon, Madagh, les Andalouses et enfin la plage de Saint-Roch.

Cette manifestation sportive a pour objectifs de promouvoir et consolider la pratique de cette discipline sportive et contribuer à l'animation de la saison estivale, ont souligné les organisateurs.

La première journée pré-



voit le déroulement des matches éliminatoires, alors que les demi-finales et la finale auront lieu jeudi en fin d'après midi. En marge de

cette dernière étape, un programme de jeux pour enfants et de concours pour jeunes talents seront organisés.

JUDO / JEUX OLYMPIQUES 2020 : Les qualifications entre mai 2018 et mai 2020

La qualification des judokas aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo se jouera entre mai 2018 et mai 2020, a annoncé hier la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

«Pour les judokas, les qualifications aux JO de Tokyo débiteront en mai 2018, à l'occasion du Grand Prix de Hohhot (Chine) et s'achèveront en

mai 2020, lors du Grand Chelem d'Azerbaïdjan» a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

La FAJ a annoncé également que chaque continent aura droit à un «quota de 50 messieurs et 50 dames», rehaussés par «les 18 meilleurs messieurs et les 18 meilleures dames sur la ranking-list de la Fédération internationale

de judo (IJF)», qui selon la même source accordera également «un quota personnel de 20 places».

Les choses sérieuses pour les judokas algériens devraient cependant commencer bien avant mai 2018, à travers les stages bloqués, destinés à bien préparer cette phase de qualifications.

NATATION / MONDIAUX-2017 JUNIORS (400M 4 NAGES) : L'Algérien Jawad Syoud rate la finale

Le nageur algérien Jawad Syoud a raté la qualification pour la finale du 400 m 4 nages des Championnats du monde juniors qui se déroulent à Indianapolis (Etats-Unis), en réalisant le 20^e temps des demi-finales disputées jeudi. Syoud (Club de Challans, France), a tout de même réussi à battre son record personnel de la distance avec un chrono de (4:28.76), en occupant la 5^e place de la 3^e série.

Le meilleur temps des demi-finales a été signé par l'Américain Kieran Smith (4:20.46).

La finale du 400m 4 nages, qui regroupe les huit meilleurs temps des qualifications, est prévue dimanche à partir de 23h00.

BOXE-MMA Mayweather remporte le «combat de l'argent» face à McGregor

L'Américain Floyd Mayweather a sans surprise remporté son très attendu et controversé combat de boxe contre l'Irlandais Conor McGregor par arrêt de l'arbitre à la 10^e reprise, samedi à Las Vegas (Nevada).

Mayweather a signé à 40 ans sa 50^e victoire en autant de combats, face à McGregor, star des arts martiaux mixtes (MMA) qui disputait à 29 ans son premier combat de boxe.

McGregor, ancien apprenti-plombier de Dublin, va empocher 100 millions de dollars et Mayweather devrait encaisser plus de 200 millions de dollars après partages des énormes recettes tirées notamment des droits TV. L'Américain, considéré comme l'un des meilleurs boxeurs de l'histoire, a toutefois connu quatre premières reprises très délicates.

Mis en difficulté par la rapidité et la puissance de McGregor, en manque de repères près de deux ans après son dernier combat, il a laissé passer l'orage, avec une attitude de défense, frisant parfois avec le ridicule, face aux coups de son adversaire.

Mais celui qui est surnommé «Money» («argent»), sacré douze fois champion du monde dans cinq catégories de poids différentes, a pris petit à petit l'ascendant.

McGregor, de plus en plus fatigué alors que les combats MMA se disputent en trois reprises de cinq minutes, a baissé pavillon à partir de la 8^e reprise.

Touché plusieurs fois au visage, l'Irlandais, soutenu par la grande majorité des 20.000 spectateurs de la T-Mobile Arena, a été stoppé par l'arbitre après avoir encaissé deux crochets du gauche.

Alors qu'ils avaient échangé les insultes et provocations pour promouvoir leurs combats, les deux boxeurs se sont chaleureusement félicités à l'issue du combat. «Il a été bien meilleur que je ne le pensais, il a boxé en variant les angles, c'est un sacré champion» a insisté Mayweather.

«Money» qui a déjà accumulé avant ce combat plus de 800 millions de dollars en gains, a confirmé qu'il avait disputé son dernier combat.

LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 Snyder gagne le combat au sommet

L'Américain Frank Snyder, champion olympique 2016 chez les moins de 97 kg, est venu à bout du Russe Abdulrashid Sadulaev samedi et a décroché son second titre mondial lors de la dernière journée des Mondiaux-2017 de Paris.

C'était l'une des confrontations les plus attendues de ces Mondiaux. Snyder, médaillé d'or aux JO-2016 donc, et Sadulaev, lui aussi titré à Rio mais chez les moins de 86 kg, représentait à 21 ans la nouvelle garde de la lutte mondiale.

L'Américain l'a finalement emporté au terme d'un combat très serré (6-5) qui est venu clôturer ces Mondiaux de Paris.

Son compatriote, Jordan Burroughs, a lui remporté son quatrième titre mondial après 2011, 2013 et 2015.

A 29 ans, il s'est imposé face au Russe Khetik Tsabulov (9-6). Chez les moins de 70 kg, l'Italo-cubain Frank Chamizo a dominé l'Américain James Malcolm Green. C'est son second titre mondial après 2015. Enfin, le Géorgien Zurabi Iakobishvili a lui été titré pour la première fois chez les moins de 65 kg en battant le Polonais Magomedmurad Gadzhiev.

LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE) : NAHD-USMA fixé au 4 septembre, MCA-ESS le 5 septembre



Le derby algérois NA Hussein-Dey - USM Alger et l'affiche entre le MC Alger et l'ES Sétif, se joueront respectivement les 4 et 5 septembre prochain, comptant pour la 2e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

L'instance dirigeante de la compétition a décidé d'avancer ces deux rencontres pour permettre au MCA et à l'USMA de se consacrer à leurs matchs des quarts de finale respectivement de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) et de la Ligue des champions.

La LFP a également avancé les matchs des deux représentants algériens dans les compétitions africaines dans le cadre de la 3e journée de du championnat.

Ainsi, USM Alger - DRB Tadjenanet et CR Belouizdad - MC Alger sont fixés au mardi 12 septembre prochain.

Le MCA sera opposé en match aller aux Tunisiens du Club Africain le 16 septembre au stade du 5-Juillet (20h45) alors que l'USM Alger jouera le même jour en déplacement face aux Mozambicains de Ferroviário da Beira (14h00 algériennes).

Lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, la LFP a rappelé que "les clubs engagés dans des compétitions internationales sont tenus de disputer leurs matchs de championnat 48 heures avant leur départ ou 48 heures après leur retour de déplacement à l'étranger, vu qu'aucun report de match ne sera accepté afin d'éviter le cumul de matchs retard comme ce fut le cas la saison dernière".

La LFP a fixé les dates 15 prochaines journées de la Ligue 1, soit jusqu'au mois de décembre prochain.

La première journée s'est déroulée le week-end dernier.

Calendrier du championnat jusqu'au mois de décembre :

2e journée : 8 et 9 septembre
3e journée : 15 et 16 septembre
4e journée : 22 et 23 septembre
5e journée : 26 septembre
6e journée : 29 et 30 septembre
7e journée : 6 et 7 octobre
8e journée : 13 et 14 octobre
9e journée : 17 octobre
10e journée : 20 et 21 octobre
11e journée : 27 et 28 octobre
12e journée : 3 et 4 novembre
13e journée : 17 et 18 novembre
14e journée : 1 et 2 décembre
15e journée : 5 décembre
16e journée : 8 et 9 décembre

APS

LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE) : Victoires dans la douleur pour l'ES Sétif et l'USM Alger, la JS Kabylie accrochée

Le champion sortant ES Sétif, orphelin de son public en raison du huis clos à éprouvé les pires difficultés pour venir à bout de l'USM El Harrach (2-1), samedi soir en clôture de la première journée de Ligue 1 Mobilis, et c'est sur le même score que s'est imposé l'USM Alger dans le derby algérois face au Paradou AC, au moment où la JS Kabylie a été tenue en échec à domicile par la JS Saoura (1-1).

Les choses avaient mal commencé pour l'Entente pratiquement dès le coup d'envoi de la rencontre, puisque Kherbache avait ouvert le score pour les visiteurs dès la 6e minute.

Mais Nesakh a réussi à niveler la marque à la 34e, avant que le défenseur harrachi Mazari ne marque contre son propre camp à la 68e.

Une copie quasiment conforme de ce scénario s'est produite au stade Omar Hamadi de Bologhine, puisque là encore ce sont les visiteurs qui ont ouvert le score par Naïdji (32'), et ce n'est que difficilement que l'équipe locale est parvenue à renverser la vapeur, d'abord par Hamzaoui (46'), puis par son capitaine Mohamed Meftah, ayant transformé un penalty à la 80e.

De son côté, la JS Kabylie a été moins chanceuse en recevant la JS Saoura, puisque cette dernière l'a contrainte au partage des points (1-1).

Le scénario aurait même pu être pire pour les Canaris, puisque c'est l'équipe de Béchar qui était la première à trouver le chemin des filets, grâce à Yahia-Chérif (23').

Heureusement que la nouvelle recrue, Djabout, a répondu présent dès cette première apparition, en transformant un penalty à la 36e.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le MC Oran s'était emparé seul de la tête du classement, après sa large victoire (3-0) contre le nouveau promu, l'USM Blida, qui avait bien résisté pendant 74 minutes avant de s'effondrer littéralement dans le dernier quart d'heure.

C'est l'ex-Usmiste Zinédine Mekkaoui qui a ouvert le score à la 74e minute, avant que Mohamed Amine Aouad ne corse l'addition à la (86'), et que Soulbah ne celle définitivement le succès des locaux,



en transformant un penalty à la 88e minute.

Vendredi, en ouverture de cette première journée, ce sont le MC Alger, le CR Belouizdad et le CS Constantine qui avaient réussi les meilleures opérations, en se positionnant dans le peloton de tête, après leurs victoires respectives contre l'US Biskra (1-0), l'USM Bel-Abbès (2-0) et le NA Hussein Dey (3-1), alors que de leur côté, l'Olympique de Médéa et le DRB Tadjenanet s'étaient neutralisés (1-1).

Le Doyen des clubs algériens l'a emporté à Biskra grâce à Nekkache (25'), au moment où Lakroum (59') et Hamia (68') ont offert la victoire au CR Belouizdad.

Pour sa part, le CS Constantine s'est imposé grâce à Belamiri, auteur d'un doublé (49', 68.4E) et Zerara (58.4E), au moment où le transfuge de la JS Kabylie, Boulaouidet, a réduit le score pour les Sang et Or (67.4E).

A l'instar de l'USB, qui a raté le coche à domicile face au MCA, l'Olympique de Médéa a été tenu en échec sur son propre terrain par le DRB Tadjenanet (1-1), alors que les choses avaient relativement bien démarré pour lui, puisqu'il avait ouvert le score à la 38 minute par Badreddine Bahi, avant de concéder l'égalisation devant Attouche, moins de cinq minutes après le retour des vestiaires.

Résultats et classement

Vendredi :

Olympique Médéa - DRB Tadjenanet 1-1
CR Belouizdad - USM Bel-Abbès 2-0
US Biskra - MC Alger 0-1
CS Constantine - NA Hussein Dey 3-1

Samedi :

MC Oran - USM Blida 3-0
JS Kabylie - JS Saoura 1-1
USM Alger - Paradou AC 2-1
ES Sétif - USM El Harrach 2-1

Classement :	Pts	J
1) MC Oran	3	1
-> CS Constantine	3	1
-> CR Belouizdad	3	1
-> MC Alger	3	1
-> USM Alger	3	1
-> ES Sétif	3	1
7) DRB Tadjenanet	1	1
-> Olympique Médéa	1	1
-> JS Saoura	1	1
-> JS Kabylie	1	1
11) USM Bel-Abbès	0	1
-> US Biskra	0	1
-> Paradou AC	0	1
-> USM El Harrach	0	1
-> NA Hussein Dey	0	1
-> USM Blida	0	1

LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE) : Les trois promus battus d'entrée, le PAC, l'USB et l'USMB ratent leurs débuts

Les trois nouveaux promus en Ligue 1 Mobilis de football : le Paradou AC, l'USM Blida et l'US Biskra ont raté leurs débuts de la saison footballistique 2017-2018 en s'inclinant lors de la première journée de la compétition disputée vendredi et samedi.

L'US Biskra, dans son antre du 18 février 1956 d'El-Alia, n'a pas pesé lourd vendredi face au MC Alger, plus expérimenté, en s'inclinant par la plus petite des marges grâce à

un but signé Hicham Nekkache. Le club des "Zibans" devra s'attendre à une saison difficile, lui qui a patienté 12 ans pour retourner en Ligue 1, après avoir végété longtemps entre la division amateur et la Ligue 2.

L'USM Blida, de retour parmi l'élite après quatre années au purgatoire, a tenu 74 minutes samedi sur le terrain du MC Oran avant de s'effondrer, encaissant trois buts en l'espace de seize minutes seu-

lement. Le club phare de la ville des Roses a connu un été mouvementé avec notamment les arrivées de l'entraîneur Samir Boudjaârane et du président Alim Chouaib, le plus jeune de la Ligue 1 avec ses 28 ans.

Enfin, le Paradou AC était à deux doigts de tenir en échec l'USM Alger, l'un des prétendants au titre, au stade Omar-Hamadi.

Ayant ouvert le score par l'entremise de Naïdji (32'), le

PAC a laissé l'initiative aux "Rouge et Noir" en seconde période. L'USMA a d'abord égalisé grâce à sa nouvelle recrue Hamzaoui (46') avant de marquer le but de la victoire par Meftah (80', s.p.).

En dépit de ce faux-pas concédé d'entrée, le PAC, seul club algérien à posséder une académie, devrait être la révélation de la saison eu égard aux dispositions affichées la saison dernière en Ligue 2 qu'il a survolé de bout en bout.

Guardiola (City) : «Rooney, l'un des meilleurs»

Pep Guardiola, l'entraîneur de Manchester City, réagit à la décision de Wayne Rooney de prendre sa retraite internationale. Agé de 31 ans, l'attaquant anglais Wayne Rooney a choisi de se consacrer à son club formateur Everton, où il est retourné cet été après 13 saisons à Manchester United.



Napoli fixe deux conditions pour Reina

Le PSG serait intéressé par le profil de Pepe Reina pour garder ses cages cette saison. Naples aurait indiqué le prix de son gardien. Les recruteurs du PSG sont présents sur plusieurs fronts cet été. Après avoir décroché Neymar, Nasser Al-Khelaifi et son staff seraient très actifs pour signer Kylian Mbappé en provenance de l'AS Monaco. Quoique cette mission soit prioritaire en cette dernière ligne droite du mercato estival, l'écurie parisienne n'en négligerait pour autant pas d'autres secteurs de jeu à renforcer. Ce serait le cas du gardien, pour lequel les responsables franciliens auraient déjà offert 7M€ à Naples en vue s'attacher les services de Pepe Reina.

Mais c'était sans compter avec le soutien des Napolitains, qui n'auraient aucune intention de brader l'international espagnol, quoiqu'il lui reste une saison de contrat. Selon Rai Sport, l'écurie de Serie A n'accepterait pas moins de 18M€ pour signer le bon de sortie de l'ancien dernier rempart de Liverpool. Avouons qu'à ce prix, les Parisiens pourraient ravaler leurs convoitises pour le portier de 35 ans, bien que ce dernier soit attiré par le challenge du club de la capitale. C'est connu que le PSG est très riche, mais pas au point de jeter de l'argent par la fenêtre.

EVERTON FONCE SUR VARDY

Everton serait sur le point de faire une offre d'un peu plus de 43M€ (40M€) pour Jamie Vardy, d'après les informations du Mirror. Aussi courtisé par Chelsea, le joueur de 30 ans pourrait finalement remplacer Romelu Lukaku, transféré par les Toffees à Manchester United cet été. Moins prolifique que lors de la saison du titre, l'international anglais sort d'une saison correcte avec 13 buts en 35 matches de Premier League.



Allegri encense Matuidi

Entré en cours de match lors de la victoire de la Juventus Turin face au Genoa (4-2) samedi, Blaise Matuidi (30 ans, 2 apparitions en Serie A cette saison) a joué un peu plus d'une demi-heure pour sa deuxième apparition sous les couleurs de la Vieille Dame. Après la rencontre, son entraîneur Massimiliano Allegri s'est montré très élogieux à l'égard de sa recrue. "Matuidi est l'un des meilleurs joueurs d'Europe. J'aime son jeu simple. Il passe le ballon et se déplace rapidement sur le terrain. Ce n'est pas facile de défendre sur lui", a indiqué le coach bianconero. Prochain objectif pour Matuidi : s'imposer dans le onze turinois.

Mourinho refuse de s'enflammer

Après la victoire de Manchester United (2-0) à Old Trafford samedi contre Leicester, le technicien des Red Devils, José Mourinho, a évoqué la pré-saison qui a joué un rôle fondamental avant de débiter en Premier League. Malgré le troisième succès d'affilée de ses joueurs, le Portugais ne s'emballe pas.

Le départ de Shkodran Mustafi se précise !

Shkodran Mustafi semble se rapprocher de la porte de sortie à Arsenal. Le défenseur central allemand n'est pas indiscutable chez les Gunners et a vu un sérieux concurrent débarquer à Londres cet été en la personne de Sead Kolasinac. Il pourrait donc quitter Londres, à peine un an après son arrivée en provenance de Valence. D'après Sky Sports, le joueur de 25 ans aurait accepté de rejoindre l'Inter Milan et de revenir en Italie, lui qui a passé plus de deux ans sous le maillot de la Sampdoria. Le transfert pourrait se faire sous la forme d'un prêt avec option d'achat.



Zidane: «Ronaldo ne va pas bouger»

Le mercato d'été s'achève comme il a débuté pour Cristiano Ronaldo. Les rumeurs d'un départ du Real Madrid persistent. Zinedine Zidane, l'entraîneur du Portugais, n' imagine pas l'avenir sans CR7. "Il est ici et il ne va pas bouger, a résumé le technicien français en conférence de presse, à la veille de la réception de Valence, dimanche lors de la 2e journée de Liga (22h15). C'est son équipe, son club, sa ville".

"Il est satisfait de tout, a poursuivi le champion du monde 98. Je ne parle pas d'argent. Ce n'est pas une question qui me concerne. Cela regarde Cristiano et le club".



ALGÉRIE-ONU-LIBYE M. Messahel : «L'Algérie réitère son soutien aux efforts onusiens pour le règlement de la crise en Libye»

Le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel a réitéré samedi à Alger le soutien de l'Algérie à la politique de dialogue et aux efforts onusiens pour le règlement de la crise en Libye.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience accordée au nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye et chef de la mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Ghassan Salamé, M. Messahel a indiqué que la rencontre avait porté sur «la situation en Libye», soulignant avoir évoqué avec le responsable onusien «la stratégie tracée en vue d'aboutir à une solution politique à la crise qui secoue ce pays frère».

Le ministre a réaffirmé «l'appui de l'Algérie aux efforts onusiens et à la politique de dialogue inclusif interlibyen», souhaitant l'entrée en vigueur de l'accord politique «dans les semaines à venir».

Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté avoir évoqué également «le rôle des pays voisins dans l'aide et l'accompagnement des frères libyens et du représentant spécial onusien», affirmant que «des portes de l'Algérie restent ouvertes» pour trouver une solution à la crise dans ce pays voisin.

Après avoir souhaité la réussite à M. Salamé dans sa mission «qui n'est pas facile», M. Messahel a souligné que le chef de la mission onusienne «possède les capacités et les compétences nécessaires en vue de régler cette crise, avec la participation des frères Libyens et avec l'aide de tous», soulignant que le nouveau représentant spécial de l'ONU en Libye «est un homme connu en particulier en Algérie, ayant de larges connaissances et une expérience avérée en matière de négociations».

De son côté, M. Ghassan Salamé a indiqué qu'il «est naturel» de venir en Algérie «car c'est un pays qui s'intéresse à la Libye, partageant avec lui plus de 1.000 km de frontières», ajoutant que «l'Algérie a des liens ancestraux, étroits et profonds avec la Libye».

Le responsable onusien a précisé qu'il était venu en Algérie «pour écouter les conseils d'hommes connaisseurs dans la question libyenne notamment le ministre des Affaires étrangères qui a une expérience de plus de quarante ans dans les affaires maghrébines». Il a dit qu'il était également venu pour «exposer quelques idées» afin d'aider les Libyens à sortir de la crise, soulignant que le peuple libyen «mérite un avenir meilleur».

PRÉVUE DU 28 AOUT AU 1^{ER} SEPTEMBRE L'Algérie prend part à la 67^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique au Zimbabwe

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaloui, présidera la délégation algérienne participant aux travaux de la 67^e session des ministres de la Santé du Comité régional de l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), prévue du 28 août au 1^{er} septembre prochain à Victoria Falls (Zimbabwe), a indiqué hier un communiqué du ministère. Plusieurs thèmes sont inscrits à l'ordre du jour de cette session, notamment les points intéressants «de fonctionnement de l'institution, l'évaluation des programmes en cours ainsi que les stratégies à mettre en œuvre pour améliorer l'accès aux soins et lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles», précise la même source. Les participants à ces travaux débattront également de «la stratégie régionale d'intégration des services essentiels de lutte contre les maladies non transmissibles dans les soins de santé primaires, la mise en œuvre du plan stratégique régional pour la vaccination».

Le programme relatif à l'adaptation de la santé aux changements climatiques ainsi que les rapports de situation sur l'élimination de la rougeole et de la poliomyélite dans la région africaine, figurent aussi parmi les points qui seront abordés lors de de cette session du comité régional de l'OMS pour l'Afrique, selon le communiqué.

APS

FÊTE NATIONALE DE LA MOLDAVIE Le Président Bouteflika félicite le Président Igor Dodon

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue moldave, Igor Dodon, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa volonté de poursuivre avec lui les efforts visant à renforcer les liens d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et la Moldavie.

«La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algérien et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous même, de progrès et de prospérité pour le peuple moldave am», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Il me plaît, également, en cette heureuse occasion, de vous réitérer ma volonté de poursuivre avec vous les efforts visant à assurer le développement et le renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.



ALGÉRIE-ONU-LIBYE Ouyahia reçoit le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, chef de la mission d'appui des Nations unies pour la Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, qui effectue une visite de travail en Algé-

rie, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué.

«Les entretiens ont porté sur la situation en Libye et les efforts entrepris en faveur de la mise en œuvre d'une solution politique visant à préserver la souveraineté et l'unité nationale, l'in-

tégrité territoriale ainsi que la cohésion du peuple frère et voisin», ajoute le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE-POLOGNE-TURQUIE M. Guitouni invite la Pologne et la Turquie à renforcer la coopération énergétique avec l'Algérie

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, a invité la Pologne et la Turquie à renforcer la coopération énergétique avec l'Algérie, à l'occasion des entretiens qu'il a eus hier à son département ministériel avec les ambassadeurs des deux pays, respectivement, M. Witold Spirydowicz et M. Mehmet Poroy, a indiqué un communiqué du ministère.

Les discussions entre le ministre et l'ambassadeur de la Pologne ont porté sur le renforcement des relations de coopération dans le domaine de l'énergie, no-

tamment dans les hydrocarbures.

Les deux parties se sont dit satisfaites des relations «anciennes et excellentes» entre les deux pays et ont évoqué les importantes possibilités pour les entreprises énergétiques de travailler ensemble dans ce domaine.

À cet effet, M. Guitouni a invité les entreprises polonaises à explorer les potentialités existantes en Algérie, notamment dans les activités de l'exploration et des exploitations pétrolières, en les invitant à participer aux appels d'offre qui seront lancés par le secteur.

Pour sa part, M. Spirydowicz a manifesté l'intérêt des entreprises polonaises à travailler en Algérie et à identifier des projets concrets de partenariat avec les entreprises algériennes du secteur, a ajouté la même source.

Le ministre et l'ambassadeur de Turquie ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays qualifiés d'«excellentes», et ont abordé les perspectives de leur développement.

À l'occasion de cette rencontre, M. Guitouni a re-

levé «avec satisfaction» les bonnes relations de coopération et de partenariat entre Sonatrach et la société turque Botas, en invitant les entreprises turques à participer aux prochains appels d'offre du secteur.

De son côté, M. Poroy, qui a également exprimé sa satisfaction quant aux relations de coopération entre les entreprises des deux pays, a témoigné de l'intérêt des compagnies turques à continuer à travailler et à investir en Algérie dans d'autres projets d'intérêt mutuel, a ajouté le communiqué.

ALGÉRIE-ROYAUME UNI M. Yousfi évoque avec l'ambassadeur du Royaume-Uni la coopération dans l'Industrie et les mines

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur du Royaume-Uni, M. Andrew Noble, avec qui il a évoqué essentiellement le renforcement de la coopération dans les domaines industriels et miniers entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Selon la même source, «l'ambassadeur britannique a fait part de sa satisfaction quant aux progrès réalisés ces dernières années dans les diffé-

rents domaines de la coopération bilatérale, et a sollicité l'appui pour la concrétisation de certains projets de partenariats en cours de discussion notamment les domaines de la pharmacie, de l'énergie et des télécommunications».

De son côté, M. Yousfi «a rassuré son interlocuteur de la disponibilité des services du ministère de l'Industrie et des mines pour accompagner les entreprises britanniques qui souhaiteraient investir en Algérie», a indiqué

la même source. Le ministre a également fait part de son souhait de voir d'autres entreprises anglaises saisir les opportunités qu'offre le marché algérien, notamment dans le domaine des mines.

D'autre part, les deux parties ont abordé les aspects relatifs à la formation au profit des cadres du secteur, notamment ceux en charge du suivi des dossiers de l'investissement, a ajouté le communiqué.